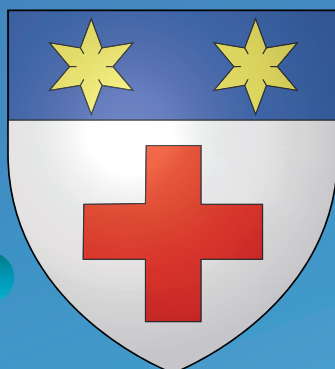


Nordhouse & vous



Edito1

Vie Municipale

Résumé des décisions du Conseil Municipal	2
État civil.....	5
Plan de prévention et de distribution des comprimés d'iodure de potassium.....	8
Louis s'engage pour une mission de service civique..	11
Faire connaissance avec la Zone Artisanale et ses entreprises	12

DNN - Dernières Nouvelles de Nordhouse

La vie du village en photos.....	14
Bienvenue au Père Marc d'Hooge, nouveau curé	17
Le feu de la Saint Jean une tradition bien ancrée dans les us et coutumes nordhousiennes	17
De nouvelles cartes postales de Nordhouse disponibles à la vente	18
Le jury des maisons fleuries s'est exprimé !	18

Vie des écoles

Défi « À l'école j'y vais à vélo ! » édition 2022	20
Rentrée des classes : un nombre d'élèves en hausse mais une fermeture de classe... ..	20
Des gigantogâteaux pour les gourmands !	21
La semaine Escalade vue par les élèves de CM1/CM2 de Mme Diemer... ..	21
Les CE1/CE2 au bike park de Strasbourg.....	21
Semaine Equipsort pour les élèves de Maternelle.....	22
Une semaine en classe de découverte à Muckenbach... ..	22
La sensibilisation à l'entraide commence dès l'école primaire	23

Vie associative

L'US Nordhouse.....	24
Oktoberfest toujours aussi attendue... ..	24
Groupement des oeuvres paroissiales	24
Le Karaté Club	24
Musique :	
Association Entente Musicale de Nordhouse	25
Danse et Passion :	
l'association fête ses 40 ans !	26
Le Millésime 59 de Nordhouse	28
Les arboriculteurs à la rencontre des écoliers	29
Pétanque Club Nordhouse.....	29
Association « Amicale des Donneurs de Sang »	29

Civisme et citoyenneté

Je veux aider NORDHOUSE :	
pour plus de solidarité	30
RAS LE BOL du manque de respect !	30
SAUV Life, une application pour sauver des vies en situation d'arrêt cardiaque	31

Développement durable

Les biodéchets : un levier de réussite.....	32
Le plastique c'est fantastique ?	32
Le geste de tri se simplifie pour faire encore plus !	32
Construire son hôtel à insectes : conseils et bonnes pratiques.....	33

Patrimoine

Commémoration : Il y a 80 ans, le 25 août 1942	34
--	----

Informations pratiques.....35

Calendrier des manifestations..... 36

Les Relais Petite Enfance de la CCCE



Dédiés à la petite enfance, les trois Relais Petite Enfance (RPE) de la CCCE offrent un ensemble de services aux assistants maternels, aux enfants qui leur sont confiés et aux parents-employeurs.

Ces lieux d'informations, d'écoutes, d'échanges ont pour

but d'accompagner, parents comme professionnels, dans les démarches, telles que : la recherche d'un mode d'accueil, les informations législatives, le soutien à la parentalité, les informations sur la demande d'agréments, etc.

Jeux, découverte, expérimentation et éveil sont également au programme. En effet, ils proposent aussi

des matinées d'éveil aux jeunes enfants sur le temps d'accueil avec les assistants maternels ou avec les parents. Le programme trimestriel est disponible sur le site www.cc-erstein.fr et dans votre mairie.

Pour prendre rendez-vous ou participer à une animation, vous pouvez contacter le RPE de votre secteur, à savoir pour Nordhouse :

RPE d'ERSTEIN : rpe.erstein@cc-erstein.fr
et au **03 88 21 25 51**

Le guichet unique d'Erstein restent également à votre disposition pour toutes demandes d'information :
guichetunique.enfance@cc-erstein.fr ou au
03 88 58 88 62.

Le Pôle Familles et Culture vous souhaite de belles rencontres au sein de nos relais.



Cette édition du bulletin communal est résolument tournée vers des valeurs essentielles du bien-vivre ensemble : **entraide, solidarité, bienveillance et prévention.**

Des plus jeunes aux plus âgés, c'est un bulletin riche en exemples de **solidarité** : les élèves de CM1 ont appris les gestes de premiers secours, car la volonté d'aider son prochain se cultive

dès l'école élémentaire. Ils ne sont pas les seuls ! Louis, 16 ans, s'est aussi mis au service de la commune dans le cadre d'une mission d'intérêt général, étape incontournable du service national universel pour lequel il s'est porté volontaire afin de concrétiser les valeurs de la République.

Le net et les outils numériques sont en tête des moyens grâce auxquels il est possible de participer à l'entraide. Vous découvrirez dans ce numéro de quelle façon chacun peut se porter volontaire pour aider Nordhouse, grâce aux missions que la commune a publié sur la plateforme JEVEUXAIDER.

L'application SAUVLIFE est novatrice : la télécharger offre la possibilité d'aider efficacement à sauver des vies. Des petits gestes qui peuvent faire la différence !

La prévention est également au sommaire de la rubrique Vie municipale : plusieurs plans de prévention sont déployés au niveau de la commune. Le plan canicule, activé cet été, permet de rester attentif aux difficultés des personnes dépendantes et de s'assurer qu'elles ne nécessitent pas l'intervention des services de secours, ou médicaux.

La prévention des incendies domestiques est d'actualité avant la mise en marche des moyens de chauffage de

l'hiver. Quelques rappels sont faits pour éviter les mauvaises surprises...

Les seniors et les réflexes de conduite font la Une des ateliers proposés en octobre et novembre par la CCCE dans le cadre des missions de la Prévention routière, animées par la Gendarmerie.

Dans un autre registre, un nouveau plan de prévention fait son apparition sur demande de la préfecture : le plan de distribution des comprimés d'iode. **Des informations importantes** sont données dans ce numéro sur l'organisation de ce plan, **il faut donc en prendre connaissance avec attention.** Ces informations sont mises en ligne sur le site de la commune et sont rappelées sur le panneau d'information. Des dépliants sont à disposition à la mairie.

Cette rentrée est aussi le moment d'accueillir de **nouveaux venus** au sein du personnel communal : Jacqueline pour le traitement des dossiers de l'urbanisme, et Katia pour assurer la propreté de l'école. Parmi les services techniques sur lesquels s'appuie la commune, l'ONF qui a recruté un nouveau technicien forestier : Mr Gaschi a pris ses fonctions depuis le 1er septembre, pour apporter son expérience à un poste laissé vacant depuis plus d'un an.

Et tout récemment, la communauté de Paroisses de St Ludan a accueilli le père d'Hooge qui vient remplacer le père Etienne parti vers d'autres horizons.

Enfin, après le **retour des manifestations et fêtes** depuis le mois de mai, l'automne prévoit d'être festif et animé pour la plus grande satisfaction de tous : l'Oktoberfest fait son grand retour, tout comme la Fête de la Nature qui a marqué le 100^e anniversaire de l'Association Fruits et Nature, et bien sûr, le spectacle des Amuzettes ravira une fois de plus les Nordhousiens en novembre !

Très bonne reprise à tous,

Isabelle Cousin
Adjointe au Maire

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

FINANCE :

> **Nouvelle nomenclature comptable** : M57 développée pour le budget communal : par délibération du 13 septembre 2021 la commune a opté pour le passage à la M 57 par anticipation, à partir de l'exercice 2022. Le plan de comptes M 57 abrégé s'applique par défaut pour les communes de moins de 3 500 habitants. Etant donné le manque de détail pour certains comptes, notamment pour les immobilisations, le conseil municipal a décidé d'appliquer la nomenclature M 57 développée, sans les obligations réglementaires de la M 57 développée propre aux collectivités de plus de 3 500 habitants.

> Budget primitif 2022 voté

Section Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	Montant en euros	Désignation des chapitres	Montant en euros
011 Charges à caractère général	461 047,67	013 Atténuation de charges	500,00
012 Charges de personnel	466 050,00	70 Produits de services	235 850,00
014 Atténuation de produits (FPIC)	80 000,00	73 Impôts et taxes	764 500,00
65 Autres charges de gestion courante	189 150,00	74 Dotation et participations	109 000,00
66 Charges financières	20 100,00	75 Autres produits de gestion courante	90 000,00
67 charges exceptionnelles	1 000,00	76 Produits financiers	5,00
68 dotations aux amortissements	0,00	77 Produits exceptionnels	0,00
Sous-Total	1 217 347,67	Sous-Total	1 199 855,00
022 dépenses imprévues		002 Excédent de fonctionnement 2021	317 492,67
023 virement à la section d'investissement (Fonctionnement n-1)	300 000,00		
TOTAL	1 517 347,67	TOTAL	1 517 347,67

Section Investissements :

DEPENSES		RECETTES	
Désignation des chapitres	Montant	Désignation des chapitres	Montant
20 Immobilisations incorporelles	40 058,33	10 Dotations Fonds de réserves	400 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 465 500,00	13 Subvention d'investissement	39 720,00
23 Immobilisation en cours	197 900,00	16 Emprunts et dettes assimilées	551 000,00
		24 Produit de cessions	280 000,00
Sous-Total	1 703 458,33	Sous-Total	1 270 720,00
		001 Excédent d'investissement	323 738,33
16 Remboursement d'emprunts	191 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	300 000,00
TOTAL	1 894 458,33	TOTAL	1 894 458,33

Le compte administratif 2021 :

Fonctionnement :	Investissements :
Dépenses : 1 064 631,81 €	Dépenses : 689 603,86 €
Recettes : 1 682 124,48 €	Recettes : 1 013 342,19 €
Excédent de fonctionnement : 617 492,67 €	Excédent d'investissement : 323 738,33 €
Excédent de clôture : 941 231,00 €	

> **Impôts directs locaux - Fixation des taux pour l'année 2022** : Le conseil municipal décide de maintenir les taux à 17,62 % pour la TFPB et à 40,19 % pour la TFPNB.

> **Attribution d'une subvention pour une cause ou une œuvre de bienfaisance de 1 €/ habitant** : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention d'un montant de 2 000 € pour soutenir la population ukrainienne. Afin de s'assurer que les aides versées par les collectivités sont gérées de manière pertinente, la gestion de ce fonds est confiée à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence qui travaillent en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises.

URBANISME

> **Révision allégée n°1 du PLU** : le Maire rappelle que la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme a été engagée en mars 2021 dans l'objectif de réduire l'Espace Boisé Classé en 3 endroits le long de la RD788, côté Nord, pour y permettre l'aménagement d'une piste cyclable par la Communauté de communes. Le décret du n°2021-1345 du 13 octobre 2021 a réformé l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. Désormais, dans un certain nombre de situations, il appartient à l'autorité compétente en PLU de décider si les procédures nécessitent la réalisation d'une évaluation environnementale, au vu de leurs incidences prévisibles sur l'environnement. Le conseil municipal décide de réaliser une **étude environnementale** car le projet est situé dans un réservoir de biodiversité, dans des zones à dominante humide et dans des zones d'occupation potentielle d'espèces protégées.

> **L'ancienne CMDP** : un budget de 100 000 € est provisionné pour ce chantier. Il s'agit de procéder à l'isolation du bâtiment, la mise en place d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et l'aménagement intérieur selon les souhaits des médecins. Une demande de subvention a été transmise à la Région dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale dans les villages ainsi qu'auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace.

> **Le clocher de l'église** : des fissures intérieures et extérieures sont apparues au niveau du clocher de

l'église Saint Michel. Des travaux ont été réalisés par le passé mais ne suffisent plus. La cloche est trop basse, elle balance de manière importante et provoque des vibrations. Un seul devis a été réceptionné, celui de la société André VOEGELE, pour la réalisation d'une étude du clocher afin de déterminer les équipements et réglages des cloches susceptibles de réduire voire supprimer les oscillations du clocher et de la charpente en conservant un rendement sonore musicale de qualité pour un montant de 6 875 € HT soit 8 250, 00 € TTC.

> **Enquête publique** : avis favorable concernant une demande d'enregistrement au titre des installations classées de la SCI LCK à Erstein pour la création d'un dépôt de liquides inflammables et l'extension de l'entrepôt de stockage

> **Mise à disposition de la CCCE à titre gracieux** de la salle du 1^{er} étage de la Maison commune, pour le périscolaire suite à l'augmentation des effectifs à Nordhouse. Depuis cette rentrée scolaire, la capacité d'accueil étant insuffisante, la commune a proposé cette mise à disposition en complément des locaux déjà occupés (P'tits Loups et salle socio-culturelle).

> **Demandes d'instruction de dossiers d'urbanisme** : les administrés peuvent faire leur demande en ligne sur : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>. Cette nouveauté est expliquée sur le site internet, onglet Urbanisme.

ONF

> **Acceptation du devis pour le programme des travaux patrimoniaux** proposé par l'ONF dans le cadre de la gestion de la forêt soumise au régime forestier, d'un montant de 12 949,40 € HT et dont les honoraires pour l'ONF représentent 13 % de ce montant, à savoir : 1 683,42 HT.

> **Acceptation du devis pour le programme des travaux d'exploitation** proposé par l'ONF dans le cadre de la gestion de la forêt soumise au régime forestier. (Il s'agit de l'abattage et du façonnage de 328 m³ de bois, du débardage de 328 m³ de bois) d'un montant de 11 360,10 € HT, soit des honoraires pour l'ONF de 1 115,20 € HT.

> **Adjudication de bois** : Tous les lots ont été vendus. Le montant de l'adjudication s'élève à 5 930,50 €.

LES PROJETS EN COURS :

- **salle de sport** : le groupe de travail s'est réuni régulièrement afin de déterminer les possibilités d'implantation sur la commune, en prenant en compte les exigences du PLU, les facilités d'accès, la disponibilité de terrains communaux ou celle des terrains pouvant être acquis auprès de particuliers si nécessaires. La surface à construire est approximativement de 800 à 900 m², incluant les salles annexes et locaux de rangement ; à cela s'ajoute celle nécessaire au parking, soit 18 ares environ au total. La préoccupation de l'équipe municipale reste d'empiéter le moins possible sur les terres agricoles et de trouver un terrain déjà défini en zone urbanisable. Le groupe de travail doit maintenant s'atteler à la rédaction du cahier des charges afin de pouvoir lancer un concours d'architecte dans le but d'obtenir des

propositions de réalisation.

- **lotissement Pré Vert 3** : le règlement de lotissement, fixant les conditions d'urbanisation de la zone en complément du PLU, a été accepté par les services instructeurs de l'Etat. Les fouilles archéologiques ont commencé début octobre, et dureront au minimum 8 semaines (voire plus selon le résultat des fouilles). A l'issue de celles-ci, l'aménagement proprement dit pourra commencer. Le dépôt des permis de construire ne sera possible que lorsque l'aménagement sera achevé (soit environ 6 mois après le démarrage).

- **travaux dans l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel** : l'aménagement intérieur a commencé avec le démontage des cloisons existantes. Des devis ont été obtenus pour les différents travaux de réaménagement et les travaux commenceront avant fin d'année.

Objectif : fin des travaux au printemps 2023 afin d'être mis à disposition pour le cabinet médical.

- **renovation et aménagement de la future pharmacie** : les travaux sont en cours.
- **piste cyclable** : le bureau d'études chargé par la CCCE de définir l'avant projet technique devrait rendre ses conclusions durant l'automne. Les études sont longues, en raison de plusieurs facteurs techniques notamment. Cet avant-projet permettra de connaître l'emprise exacte de la piste sur les terrains privés et donc de définir précisément les conditions d'acquisition des terrains (surface nécessaire par exemple).
- **révision allégée du PLU** : la période de mise à disposition du public des documents du bilan de l'étude environnementale s'est achevée le 26 septembre. Aucune remarque n'a été soulevée. La révision peut donc être poursuivie afin de permettre l'avancée du projet technique de piste cyclable.
- **renovation de la cour de l'école élémentaire** : l'objectif de cette rénovation est double. D'une part, il s'agit d'offrir aux enfants un cadre de détente et de jeux plus diversifié, en végétalisant en partie cet espace, ce qui apportera de l'ombre et permettra de travailler avec eux sur les interactions entre les milieux. D'autre part, la désimperméabilisation du sol grâce à l'installation de matériaux naturels filtrants est l'un des objectifs importants de cette rénovation, afin d'obtenir une infiltration directe des eaux de pluie. Ceci diminuera la charge du réseau d'assainissement et contribuera à un fonctionnement optimisé de la station d'épuration.
- **viabilisation de la parcelle située au rond-point "Entrée du village"** : la viabilisation a été décidée afin de permettre la valorisation de ce terrain, laissé depuis de longues années sans occupant. Plusieurs acquéreurs professionnels sont intéressés.
- **antenne téléphonique** : une nouvelle antenne SFR Bouygues est en cours d'installation à l'extrémité de la zone artisanale.
- **chalet Debus** : le changement des huisseries a été réalisé en septembre, de même que le celui de la menuiserie intérieure; la rénovation de la menuiserie extérieure et la mise aux normes de l'électricité sont en cours et l'ensemble des gros travaux de rénovation sera achevé avant la fin de l'année. Les travaux de finition seront faits par les membres du conseil municipal. La réhabilitation du jardin débutera dès la fin des travaux, avec l'aide de jeunes Nordhousiens : Vivien, Emilien, Louis déjà volontaires pour la réhabilitation du

jardin du presbytère.

- **pont de la Rossau** : les travaux de rénovation du tablier sont reportés en 2023.
- **éclairage public** : mise aux normes de 2 coffrets d'éclairage public a été réalisée en 2022.
- **Propriété "Guscht" sur la place de l'école** : le conseil municipal a donné son accord pour l'achat de cette propriété idéalement située près des écoles. Grâce à cette acquisition, la commune peut envisager des aménagements futurs pour les écoles en cas de nécessité.
- **renouvellement du parc informatique** de la mairie pour assurer la lutte contre la cyber-criminalité. Le parc informatique vieillissant et l'absence de protection suffisante de l'accès aux données ont fait de ce renouvellement une priorité absolue pour la commune.
- **sobriété énergétique** : des solutions pour diminuer la consommation électrique : chaque bâtiment communal fera l'objet d'un plan d'économie d'énergie, adapté à son utilisation et à ses utilisateurs. Un regard sera aussi porté sur l'éclairage public afin de respecter les consignes gouvernementales.

Gestion de la salle des fêtes :

Le comité de gestion de la salle des fêtes a renouvelé son bureau lors de l'Assemblée générale du 2 septembre : Mr Florian Hiss est donc élu Président, Mmes Céline Contal et Claudine Schmidt vice-présidentes, Aurélie Schaal Trésorière et Sophie Jost secrétaire.

Les concertations et consultations avec les habitants :

Le retard du démarrage des fouilles archéologiques menées par FHA, l'aménageur du Pré Vert 3, à conduit au report de la consultation de la population concernant les sens de circulation dans le nouveau lotissement et vers le Pré Vert 2. Celle-ci sera menée en 2023.



L'équipe du personnel communal accueille des nouveaux venus

Jacqueline Mukarugema est venue remplacer Leticia. Installée à Nordhouse depuis peu, elle est maman de 3 grands garçons et mamie de 3 petits enfants. Ancienne cadre de santé, elle a décidé de s'investir au service Urbanisme de la mairie.

Katia Sempf assure désormais le nettoyage à l'école.

" Bonjour je me m'appelle Katia j'ai 50 ans !

J'habite Nordhouse depuis l'âge de 10 ans ! J'ai travaillé plusieurs années en tant que conseillère de vente, mais aujourd'hui j'ai le plaisir de pouvoir travailler dans mon village où il fait bon vivre ! Dynamique, souriante, autonome je suis contente de faire partie de cette famille qui est au service de la commune de Nordhouse ! "

ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES



OCTOBRE 2022

84	MULLER Suzanne	03/10/1938
83	ROYER Marie Louise	05/10/1939
80	HERT Jean Paul	15/10/1942
82	KOBY André	16/10/1940
83	FENDER Robertine	18/10/1939
83	OSSWALD Charlotte	27/10/1939
93	ISSENHUTH Rémy	29/10/1929
83	FRIEDMANN Lydia	31/10/1939

NOVEMBRE

81	MUTSCHLER Georges	10/11/1941
81	ZIMMERMAN Charles	11/11/1941
81	BRANSTEDER Jean Paul	12/11/1941

DÉCEMBRE

81	FISCHER Léonie	03/12/1941
95	HOSTI Robert	08/12/1927
88	HERT Louis	17/12/1934
82	SCHECKLE Georgine	27/12/1940
80	KLOESS Anna	31/12/1942

JANVIER

82	FISCHER Lucien	05/01/1941
83	ROHMER Marie Odile	07/01/1940
83	MEYER Antoine	15/01/1940

90	NOGUET Gabrielle	18/01/1933
86	SUHNER Louise	18/01/1937
94	WARTH Julienne	20/01/1929
81	STADELWIESER René	22/01/1942
83	FISCHER Michel	31/01/1940

FÉVRIER

81	STREITT Frédéric	07/02/1942
87	FENDER Marie Hélène	10/02/1936
80	ISSENHUTH Marie Anne	15/02/1943
90	WALTZ Marie Claire	11/02/1933
86	KLOESS Charles	19/02/1937
80	WILL Roland	20/02/1943
80	WIANNI Ferdinand	21/02/1943

MARS

83	MAURER Evelyne	01/03/1940
93	HERTRICH Marie Thérèse	02/03/1930
83	LOSSER Céleste	03/03/1940
90	SCHRUOFFENEGGER Jacqueline	07/03/1933
81	FENDER Marie	08/03/1942
90	GRINNER Antoine	11/03/1933
85	ROHMER Cécile	13/03/1938
90	ROHMER Joséphine	14/03/1933
87	RIEBEL Marie Virginie	16/03/1936



MARIAGES

30/4/2022	Lauriane STENGER et Thibaut KRAFFT	6/8/2022	Eléonore VU et Maxime LOPEZ
6/6/2022	Martine GLOTZ et Régis LONDIVEAU	3/9/2022	Laurence MILD et Arnaud SCHMITT
2/7/2022	Sandra RINGENBACH et Marc HAUMESSER		



NOCES DE DIAMANT

23/03/1963
DURINGER Raymond et Marianne
11 rue du Feldwasser



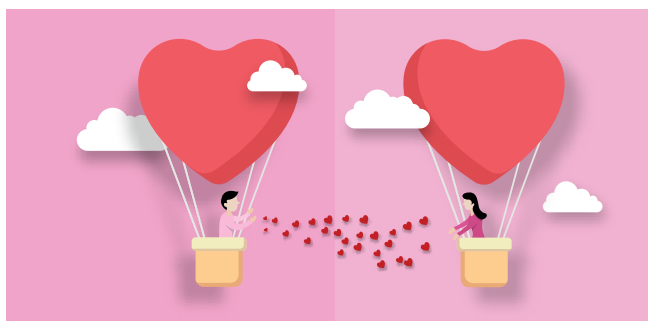
NOCES D'OR

10/11/1972
HATTERER Guy et Marie - 1 impasse des Cerisiers
13/01/1973
HERR Alfred et Huguette - 32 rue des Prés



PACS

2/4/2022
BEYER Margaux et HERTRICH Sébastien
2/6/2022
VARENGUE Camille et BROTHIER Vincent





NOUVEAUX ARRIVANTS

MASTACANEAN Flavius et Andreea
Matthias, 3 ans
10 A, rue du Chêne

CLEMENT Alicia
81, rue des Forgerons

WEBER Antoine et ALLHEILIG Mathilde
54, rue des Noyers

BIECHEL Matthieu
12, rue Albert Schweitzer

LINGELSER Frédéric et
RASOLOFOMBOAHANGY Niavomalala
Arthur, 2 ans
98, rue des Serruriers

HAAR Victor
105 B, rue Etroite

LANDSMANN Jörg
104, rue Etroite

SCHAAB Andreas et KOZIEJA Doris
Luana, 2 ans
6, rue des Coquelicots

STRAUB Evelyne et WOHLGEMUTH Laurent
159, rue de l'Ecole

BARTH Lionel et Stéphanie
Ihsan, 16 ans
Louis, 5 ans
46, rue de la tour

BADINA Niels et REIBEL Margaux
2, rue des Roseaux



DÉCÈS

20/3/2022 Arlette HOSTI, 85 ans
7/4/2022 Marie-Antoinette LINGELSER, 79 ans
24/5/2022 Irène WEBER, 95 ans
4/6/2022 Raymond TROESCH, 86 ans
17/6/2022 Claude DELALANDE, 68 ans
19/6/2022 Antoine ESCH, 85 ans
22/7/2022 Martin LANDMANN, 74 ans
28/7/2022 Hortense RIEBEL, 96 ans
7/10/2022 Alice TROESCH, 81 ans



NAISSANCES

17/4/2022 Hugo,
fils de Claire-Julia TOMASINI et Damien XOLIN
23/4/2022 Malo,
fille de Raphaëlle et Nicolas DAUGÉ
4/5/2022 Madeline,
fille de Maud PALMER et Pierre-Alain DEVANLAY
12/5/2022 Ayla,
fille de Serrat et Okan YILDIRIM
26/5/2022 Axel,
fils de Caroline KELLER et Anthony GLADY
5/6/2022 Lya,
fille d'Aurélië BAPPERT et Ludovic PAULUS

27/6/2022 Juliette,
fille de Lauriane et Thibaut KRAFFT
11/7/2022 Marine,
fille de Pauline BALTHASAR et Nicolas FENDER
28/7/2022 Loucas,
fils d'Alicia CLEMENT et Tristan ROHMER
29/8/2022 Louise,
fille de Charlotte et Ludovic DECK
9/9/2022 Tessa,
fille de Catherine HERTRICH et Victor HAAR

Ayla
YILDIRIM

Née le 12 mai 2022

Malo
DAUGÉ

Née le 23 avril 2022

Marine
FENDER

Née le 11 juillet 2022

Louise
DECK

Née le 29 août 2022

Juliette
KRAFFT

Née le 27 juin 2022

Axel
GLADY

Né le 26 mai 2022

Hugo

XOLIN TOMASINI

Né le 17 avril 2022

Lya
PAULUS

Née le 5 juin 2022

M. le MAIRE est grand-père
d'un petit

Loucas ROHMER

Né le 28 juillet 2022

*Les cadeaux
de la cigogne...*



PLAN DE PRÉVENTION ET DE DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODURE DE POTASSIUM

Qu'est-ce que l'iode ?

C'est un oligo-élément naturel présent dans l'eau et les aliments, indispensable au fonctionnement de la thyroïde. En cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif peut être rejeté dans l'atmosphère. Respiré ou inhalé, il peut se fixer sur la thyroïde et engendrer des cancers. Prendre un comprimé d'iode stable au bon moment protège efficacement la thyroïde.

Ce plan a été approuvé par Arrêté du 03 mai 2022 par les services de la préfecture du Bas-Rhin.

Il prévoit que chaque commune mette en œuvre un plan de distribution de ces comprimés afin de faire face à un risque d'accident nucléaire majeur.

En effet, dans les zones susceptibles d'être contaminées par de l'iode radioactif, la prise de comprimés d'iodure de potassium constitue une action complémentaire de protection des populations, en saturant momentanément la glande thyroïde, afin d'empêcher la fixation des isotopes radioactifs de l'élément, diminuant ainsi les risques de cancer de la thyroïde. D'autres mesures comme le confinement, l'évacuation, ou la simple restriction de la consommation d'eau et d'aliments peuvent être décidées par la préfecture.

Principes généraux du plan :

Public ciblé :

La distribution est ciblée prioritairement vers les enfants (0 à 12 ans), les adolescents (12 à 20 ans), les femmes enceintes et allaitantes car il s'agit des populations les plus sensibles à l'iode radioactif. **Il s'agit donc de la population PRIORITAIRE dans une première phase de distribution.**

Au-delà de 40 ans, le risque de cancer de la thyroïde est plus faible, cependant **le plan de distribution prévoit que toute la population ait accès aux comprimés.** Les adultes sont donc considérés comme population **non prioritaire, ciblée par la 2^e phase de distribution.**

La posologie est indiquée au moment de la remise des comprimés; la distribution est prévue par comprimé entier même si la posologie ne prévoit qu'un comprimé partiel (enfants de 0 à 3 ans). **Chaque adulte recevant la dotation pour le foyer, est donc chargé de couper les comprimés si nécessaire, en suivant les recommandations écrites qui seront fournies au moment de la distribution.**

Le dispositif « ORSEC »

(Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) est un programme d'organisation des secours à l'échelon départemental, en cas de catastrophe. Il permet une mise en œuvre rapide et efficace de tous les moyens nécessaires, sous l'autorité du préfet.

Ce dispositif prévoit :

- > des dispositions générales applicables en toutes circonstances,
- > des dispositions propres à certains risques particuliers ou liées au fonctionnement d'installations déterminées (plans particuliers d'intervention notamment)

A savoir : les effectifs de la population sont très régulièrement tenus à jour pour chaque tranche d'âge et les chiffres communiqués à la préfecture pour mise à jour des stocks.

Protection offerte : la protection est **optimale** si la prise des comprimés est réalisée entre **6h avant** l'exposition aux particules et **3 heures après** cette exposition. La protection est valable 24h.

*A retenir : pour être efficaces, les comprimés doivent être pris **au bon moment**, et **uniquement** lorsque la préfecture en donne l'ordre. Ils doivent être pris dans une boisson, en une seule prise.*

Distribution :

Celle-ci est déclenchée **uniquement** sur ordre de la préfecture. L'objectif du plan est de déployer la distribution en **moins de 3 h** sur la commune, à partir du déclenchement de la préfecture. La commune ne dispose pas du stock à distribuer avant que l'ordre de distribution de la préfecture ne soit donné : les stocks départementaux sont conservés chez des répartiteurs.

A savoir : la dotation pour la commune permet de couvrir très largement les besoins de la population entière, y compris les personnels extérieurs ne résidant pas dans le village (par exemple personnels des écoles, des entreprises, des manifestations sportives, ...) et cela pendant plusieurs jours.

Quel plan à Nordhouse ?

Pour la commune, une équipe de volontaires est désignée pour mettre en place la distribution ; **1 point** de distribution est retenu **pour la population prioritaire et non prioritaire : la salle des fêtes; une livraison à domicile pour les personnes identifiées comme fragiles et dépendantes est également prévue.**

Site de distribution unique mais 10 points de délivrance : 10 bureaux de délivrance sont prévus au sein de la salle des fêtes, avec une répartition par rue et par foyer pour chaque bureau.

Une liste de distribution permettra de connaître les distributions déjà **effectuées par foyer** d'habitation.

A savoir : si l'alerte est donnée pendant la journée, par exemple en période scolaire, la distribution des comprimés est prévue dans les établissements scolaires. Il n'est donc pas nécessaire pour les parents de se déplacer.

A retenir : dans tous les cas, les comprimés doivent être gardés à portée de main.

Risque nucléaire :
précautions
et réflexes en cas
d'accident





Quels sont les autres plans de prévention qui concernent Nordhouse ?



Outre le plan de **prévention des risques d'inondation** (PPRI), déjà présenté dans les précédents bulletins, la commune peut activer d'autres plans de prévention.

Le plus courant est le **PLAN CANICULE** : dès que Météo France déclare une période de canicule, le personnel de la mairie active le plan. Celui-ci consiste à appeler tous les 2 jours une liste de personnes inscrites dans le Plan Canicule comme étant particulièrement fragiles, soit en raison de leur isolement, soit à cause de difficultés liées à leur état de santé. L'appel a pour objectif de savoir si des services médicaux doivent être alertés et si une prise en charge doit être envisagée. Une information est également relayée sur le panneau d'information afin

que famille, voisins et personnes sensibles contactent la mairie pour faire une inscription sur cette liste.

Des actions de prévention ciblées, en complément des plans existants

> **Les actions de la gendarmerie pour les seniors** : durant tout l'automne, la Gendarmerie propose des ateliers de prévention routière pour les plus de 60 ans afin de se réinformer sur les bons réflexes de la conduite après 60 ans. Pour s'inscrire : **Agir'Alsace 03 88 26 26 26**



couvercle et pas simplement dans un sac poubelle laissé à même le sol.

> Attention au tas de compost qui peut attirer les souris et les rats lorsque des déchets alimentaires y sont déposés : privilégier les bacs à biodéchets !

2) L'isolation de la maison est primordiale pour empêcher ces rongeurs d'y entrer.

> Comblent tous les trous supérieurs à 5mm présents au sol, mais aussi en hauteur autour des canalisations, des câbles ou des tuyaux extérieurs. Un trou de la taille d'un crayon suffit amplement à une souris pour s'y faufiler.

> Installer des bas de portes aux portes donnant sur l'extérieur.

> Réparer le toit et poser du grillage en métal au niveau des trous.

> Les ouvertures de ventilation et les briques creuses abîmées devraient également être protégées par du grillage métallique.

> Munir les canalisations d'égouts et d'évacuation de grilles métalliques et vérifier leur état. Un rat peut s'introduire par un tuyau d'égout ou une canalisation abîmée et s'introduire dans la maison par les toilettes : laisser toujours l'abattant fermé.

3) Éliminer toute la végétation à proximité des murs de maison car c'est un lieu idéal pour créer un abri ou un nid ; les arbustes, branches ou plantes grimpantes sont parfaits pour grimper sur le toit. Tondre la pelouse au plus court est aussi une mesure à prendre.

4) Entretenir l'intérieur en nettoyant régulièrement sous et dans les meubles, sous le frigo, la cuisinière pour enlever toutes les miettes attirant les souris et les rats. **Éviter le désordre dans le grenier et la cave** pour limiter le plus possible une éventuelle nidification.

La commune se charge de dératiser les espaces collectifs.

POSTER FEUX

> **Les bons réflexes avant l'hiver pour prévenir les incendies domestiques !**

Alors que la fraîcheur s'installe et que les économies d'énergie sont plus que d'actualité, il est important de vérifier ses installations de chauffage.



> **La présence de nombreux jardins, bacs de compostage et poulaillers favorisent la multiplication des rats.**

Il est de la responsabilité de chacun de dératiser sa propriété privée. Afin de limiter les nuisances véhiculées par les rongeurs (nuisances sanitaires, économiques, sonores, ...), il est important de mener des luttes collectives, simultanées, répétées et larges.

Voici quelques "bonnes pratiques" à suivre pour limiter leur nombre :

1) Concernant les denrées de toute nature :

> Ne pas laisser traîner des restes de nourriture et enfermer les paquets ouverts dans des boîtes hermétiques.

> Idem pour les aliments des animaux domestiques ou les restes de graines donnés aux oiseaux.

> Jeter les ordures dans une poubelle fermée avec un

Pour une information plus rapide : recueil des adresses mails

Afin d'améliorer la communication entre la Mairie et les habitants, la commune souhaite recueillir les adresses mails des habitants. Certaines informations pourront ainsi être délivrées **plus rapidement** : alertes sanitaires, plans de prévention, ...

Merci de retourner un mail à mairie@nordhouse.fr en indiquant :

> une ou plusieurs adresses mails privées

> les coordonnées et adresse postale des détenteurs de chaque adresse.



LOUIS S'ENGAGE POUR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Louis, jeune Nordhousien de 16 ans, a décidé cet été de s'engager pour un SNU afin de concrétiser sa volonté d'être acteur de sa citoyenneté !

Le SNU, ou Service National Universel est un parcours citoyen en 3 étapes ayant pour objectif de faire vivre les valeurs de la République tout en renforçant la cohésion nationale.

POSTULER À UNE MIG



ÉTAPE 1

- Je me rends sur mon espace volontaire disponible sur www.snu.gouv.fr
- Je cherche dans la rubrique Mission d'intérêt général les missions qui m'intéressent en fonction de :
 - ma mobilité ;
 - mon domaine d'intérêt ;
 - mes périodes de disponibilité.

ÉTAPE 2

J'ai trouvé une mission qui me plaît.
Je candidate et suis l'évolution de ma candidature sur mon espace personnel.

- **En cours de validation** : J'attends que le tuteur de MIG examine ma candidature.
- **Refusée** : Le tuteur de MIG n'a pas retenu ma candidature.
- **Annulée** : J'ai annulé ma candidature pour la MIG.
- **Validée** : Le tuteur de MIG a retenu ma candidature.

POSTULER À UNE MIG



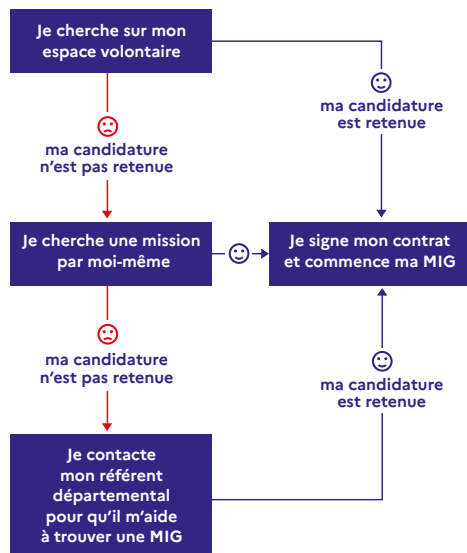
ÉTAPE 3

- **Ma candidature a été validée.**
Je signe mon contrat d'engagement reçu par mail. Je vérifie mes spams !
- **Si je n'ai pas reçu mon contrat**, j'envoie un mail à contact@snu.gouv.fr avec comme objet : [MIG] Signer le contrat d'engagement.

ÉTAPE 4

- **Tout est signé !**
- **Je prends contact avec mon tuteur de mission** s'il ne l'a pas déjà fait pour m'assurer des dernières formalités (heure d'arrivée, lieu précis de la MIG, etc.).
- **Le jour J**, j'enfile donc ma plus belle tenue SNU pour débiter la phase 2.

OÙ TROUVER UNE MIG ?



LES STRUCTURES

Afin de valider une mission d'intérêt général, elle doit s'inscrire dans l'une des 9 thématiques :

- défense et mémoire ;
- sécurité ;
- solidarité ;
- santé ;
- éducation ;
- culture ;
- sport ;
- environnement et développement durable ;
- citoyenneté.

Les structures pouvant proposer des missions d'intérêt général sont les suivantes :

- les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général : une association de quartier, un club sportif, une association de solidarité, une fondation reconnue d'utilité publique, etc ;
- les personnes morales de droit public ; les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics : une mairie, une sous-préfecture, une médiathèque, un centre de vaccination, une maison de l'État, un établissement scolaire, etc. ;
- les établissements de santé privés d'intérêt collectif ; les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs : foyer de vie, Esat, etc. ;
- les Armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile : préparation militaire, association de cadets de la gendarmerie, sapeurs-pompiers, etc. ;
- les entreprises solidaires d'utilité sociale agréée : Emmaus, Banque alimentaire, etc. ;

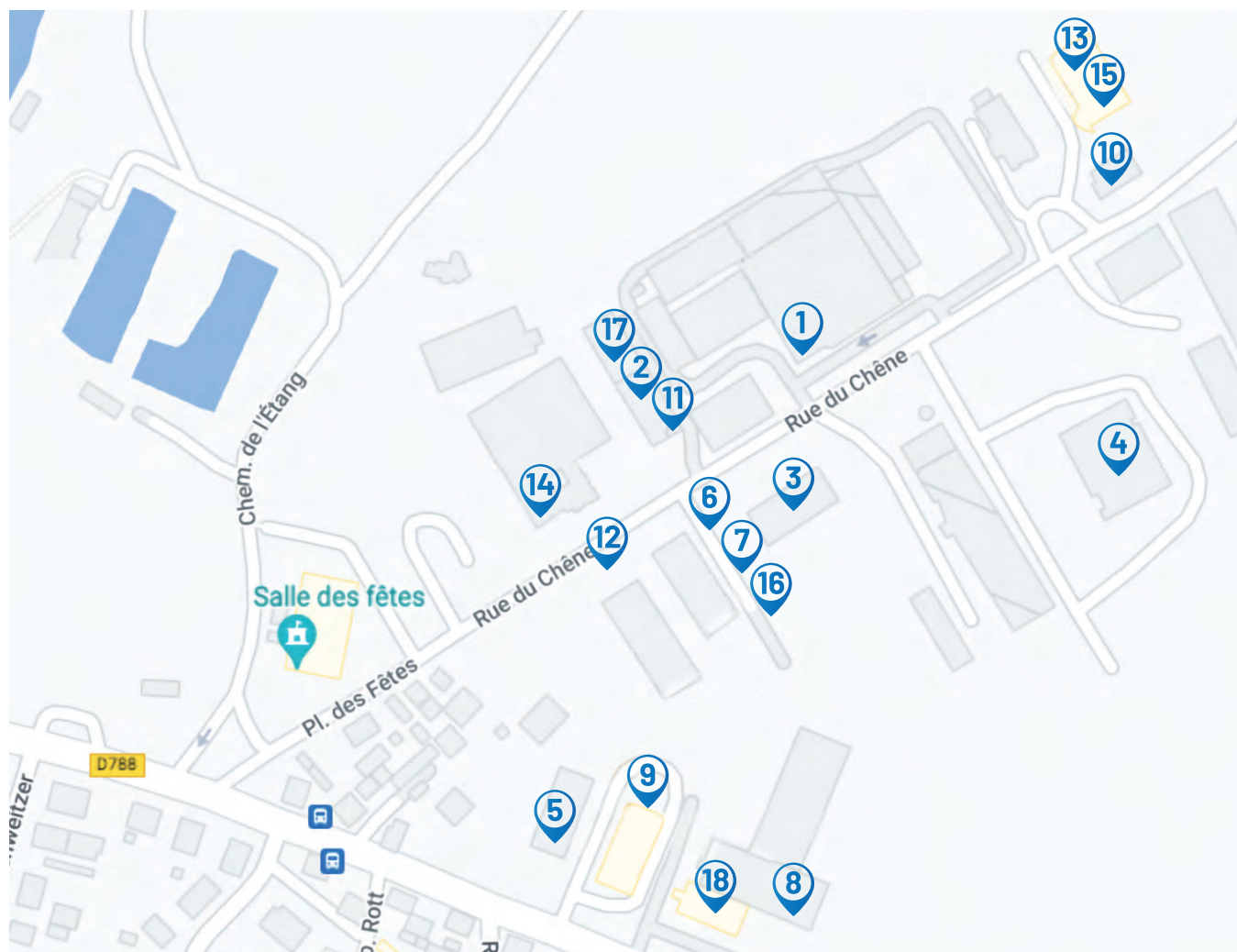
FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA ZONE ARTISANALE ET SES ENTREPRISES

La Zone artisanale de Nordhouse située à proximité de la salle des Fêtes - rue du Chêne et rue du Ried - accueille 18 entreprises, exerçant des activités diverses.

Créatrices d'emplois et de richesses, ces entreprises constituent un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire. Elles assurent des services de proximité et un lien social essentiel.

Certaines d'entre elles recrutent ou peuvent accueillir des stagiaires.

Faisons connaissance de ces entreprises, pourvoyeuses d'emploi et poumon de l'économie locale.



1 - C.O.P AMACO

Activités : COP (Checks Out Production) est spécialisée dans l'étude et la fabrication de comptoirs de caisse, et d'accessoires périphériques. AMACO est spécialisée dans l'agencement et la production de produits en bois.

Pour plus d'information : <http://www.cop-amaco.fr/>

7, rue du Chêne

Tél: 03 88 98 20 10 - Courriel : info@cop-amaco.com

2 - C. M. F (Construction Mécaniques et Fonderies)

Activités : Mécanique industrielle et quincaillerie

5, rue du Chêne - Tél : 03 88 64 20 10

3 - DASA - KORUS

Activités : Ingénierie et études techniques, agencement de magasins, architectes d'intérieur, bureaux d'études, ingénierie (bâtiments)

Pour plus d'information : www.korus.fr

8, rue du Chêne - Tél : 03 90 00 34 00

4 - ENERLOC

Activités : Location de matériels BTP longue et courte durée, achat et vente de matériel BTP, production et vente d'énergie solaire

10 A, rue du Chêne - Tél. 08 92 97 64 12

5 - HYMA

Activités : Maintenance hydraulique et périodique, maintenance des appareils de traitement des déchets, plans de prévention.

Pour plus d'information : <https://www.hyma.fr>

11, rue du Ried - Tél: 03 90 00 20 54

Courriel : hyma@hyma.fr

6 - ITELYS

Activités : électricité générale

6 A, rue du Chêne - Tél : 09 64 02 68 39

7 - JMP Alsace

Activités : Vente de peintures et de vernis

6, rue du Chêne - Tél: 03 90 20 32 63

8 - J2G CONSTRUCTIONS

Activités : Travaux de gros oeuvre pour divers types de clients. Maisons d'architecte / Villas, logements collectifs, bâtiments tertiaires, locaux industriels, ERP, Constructions techniques (bassin de dépollution, passe à poissons, etc.)

Pour plus d'information :

<https://www.j2g-construction.com>

10, rue du Chêne - Tél: 03 88 98 63 96

Courriel : info@j2g-construction.fr

9 - LE JARDIN GIVRE / L'ATELIER PAUME DE PAIN

Activités : boulangerie et pâtisserie

13, rue du Ried - Tél : 03 88 59 41 67

10 - Menuiserie WALTZ

Activités : Fabrication et la pose de toute menuiserie intérieure et extérieure bois, fabrication de portes d'intérieur, de placards, de plafonds, de cuisines, de salles de bain, d'escaliers et rambardes, ainsi que de mobilier d'intérieur

Pour plus d'information :

<https://www.menuiserie-waltz.fr>

13, rue du Chêne - Tél: 03 88 98 27 27

Courriel : menuiserie.waltz@free.fr

11 - Menuiserie GOEPP

Activités : Travaux d'intérieur et d'extérieur tels que la fabrication des placards, dressing, de la boiserie, plafonds, garde-corps, portails, volets, des portes d'entrée et d'intérieur et abris de jardin.

Pour plus d'information :

<https://www.menuiserie-goepp-alsace.fr>

9, rue du Chêne - Tél: 03 88 98 82 06

Courriel : menuiserie.goepp@gmail.com

12 - METALEST

Activités : Conception et réalisation des ouvrages métalliques, des garde-corps, ainsi que des travaux de menuiserie métallique et divers ouvrages métalliques (mains courantes, portails, grilles, escaliers, rampes...)

Pour plus d'information : <https://metalest-alsace.fr>

4, rue du Chêne - Tél: 03 88 98 08 08

Courriel : contact@metalest-alsace.fr

13 - NATUWAREN

Activités : Fabrication en gros de produits biologiques et diététiques, naturels et de régime

11, rue du Chêne - Tél: 03 88 59 89 69

14 - PANKARTE

Activités : Fabricant de publicité sur lieu de vente (PLV) et présentoirs carton et plastique, spécialiste de l'impression numérique et de la fabrication de vos PLV de la petite à la grande série

Pour plus d'information : <http://pankarte.fr>

3, rue du Chêne - Tél: 03 88 59 89 89

Courriel : contact@pankarte.fr

15 - PHARMA THEISS

Activités : Fabrique et distribue des produits inspirés par la nature, une large gamme de produits naturels et bio, cosmétiques et compléments alimentaires pour votre bien-être.

Pour plus d'information : <https://www.drtheiss.fr>

11, rue du Chêne - Tél : 03 88 59 89 89

Courriel : info@drtheiss.fr

16 - PK USINAGE

Activités : Mécanique industrielle. Tournage et Fraisage de petites et moyennes séries. Usinage de pièces mécaniques de grandes dimensions.

Pour plus d'information <http://www.cleminindustrie.fr>

6, rue du Chêne - Tél. manque

17 - SAMAREH

Activités : Mécanique de précision. Fraisage, tournage et mécano-soudure pour réaliser des pièces de précision

Pour plus d'information : <https://samareh.fr>

5, rue du Chêne - Tél: 03 88 98 90 02

Courriel : contact@samareh.fr

18 - VEGA Technique SAS

Activités : Fabrication de capteurs pour la mesure et la détection de niveau et de pression, ainsi que d'appareils et de logiciels pour l'intégration dans les systèmes de commande de process

Pour plus d'information : www.vega.com

15, rue du Ried - Tél: 03 88 59 01 50

Courriel : info.fr@vega.com



DERNIÈRE NOUVELLES DE NORDHOUSE

La vie du village en photos



La fête de la musique



La fête du 14 juillet



Les 70 ans de Clément Fritsch



Le nouveau trio des employés communaux



Les 40 ans de Danse et passion



Monsieur Charles Sitzenstuhl, député, lors de l'inauguration des 100 ans de la fête de la Nature



La fête de la Nature



L'équipe municipale à la préparation du fleurissement



Inauguration du Club House, des élus heureux !!!



La Préfète, Mme Chevalier, accueillie par M. Capitaine, Directeur de Vega



La Préfète en visite à Nordhouse le 3 octobre



Les maisons fleuries



Bienvenue au Père Marc d'Hooge, nouveau curé



C'est le 11 septembre que le curé Etienne Helbert a célébré sa dernière messe à Nordhouse. Il aura œuvré pendant sept ans au service de la communauté des paroisses du Pays de St Ludan. Le curé Etienne a su redynamiser la communauté par sa simplicité, sa bienveillance, tout en restant proche de ses paroissiens. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Un prêtre s'en va, un autre arrive

Bienvenue au Père Marc d'Hooge, Âgé de 60 ans, le père d'Hooge est né à Bruxelles. Sa maman est alsacienne et son papa belge. Il obtient un bac littéraire puis un doctorat en théologie à l'université catholique de Louvain en Belgique. Il parle couramment plusieurs langues.

Après avoir exercé en tant que professeur de latin et de philosophie, il est désigné premier vicaire dans le 7^e

arrondissement de Paris. Il est nommé curé à Poitiers et pour se rapprocher de sa famille, il est accueilli par le diocèse de Strasbourg puis à Mulhouse et à Marienthal. Il a été nommé en juin 2013, curé des quatre paroisses Bruche/Hasel.

Le 25 septembre dernier lors de sa messe d'accueil et d'installation, le Père Marc d'Hooge est nommé nouveau curé de la communauté de paroisses de Saint-Ludan.

Pfleger Francis président du Conseil de Fabrique de Nordhouse lui a remis symboliquement la clef de la communauté.

Après un repérage des presbytères des 5 paroisses, il demande à s'installer au presbytère de Hindisheim où il pourra jouir de sa passion : le bricolage.

Feu de la Saint-Jean, une tradition bien ancrée dans les us et coutumes nordhousiennes

Après deux années de pause forcée due au Covid, le feu de la Saint-Jean a – ENFIN – repris du service le 2 juillet dernier. Une originalité à souligner : les adolescents nés en 2008 ont proposé d'associer ceux nés en 2007, qui n'avaient pu profiter de ce moment fort.

Collecter du bois pour ériger un bûcher...faire la tournée du village sur le tracteur...confectionner la « victime » à brûler, y placer des pétards pour la rendre vivante... préparer les gâteaux et les boissons... fabriquer sa torche qui servira à amorcer le feu.

Pourquoi se priverait-on de ces bons moments de complicité entre copains ?

Dès que la nuit tombe, le feu s'allume, illumine le ciel et les visages. Les sapeurs-pompiers, toujours au rendez-vous, veillent à la sécurité.

La fête de la Saint Jean a lieu tous les ans le 24 juin, date officielle. Cette fête proche du solstice d'été dans l'hémisphère nord est traditionnellement accompagnée de grands feux de joie.

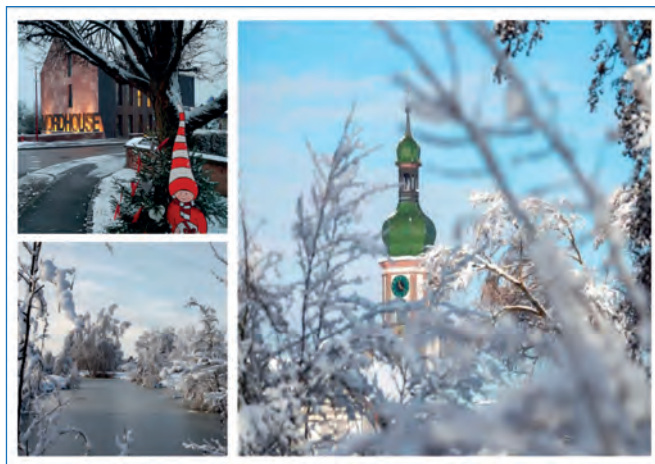
À l'origine la fête de la Saint Jean est une fête païenne qui était célébrée chez les peuples slaves pour bénir les moissons. Cette fête s'est ensuite christianisée et est devenue la fête du solstice d'été durant laquelle l'on célèbre, grâce aux feux de la Saint-Jean, la lumière de l'Été.



De nouvelles cartes postales de Nordhouse disponibles à la vente

Faisant suite à la demande de plusieurs habitants du village, dont les propriétaires de gîtes et logements à louer, la commune a conçu et édité trois nouvelles cartes postales présentant le village pendant les saisons hivernales et estivales. Elles sont en vente à la mairie

aux heures d'ouverture au tarif de 8 euros les 10 cartes postales, ainsi qu'à la boulangerie et dans les restaurants. Le bénéfice de la vente est versé au profit du CCAS (centre communal d'aide sociale).



Le jury des maisons fleuries s'est exprimé !

Les inscriptions ont plus que doublé pour cette nouvelle édition du concours des maisons fleuries.

La tournée a eu lieu le jeudi 28 juillet en compagnie du jury composé des horticulteurs Gaessler (Hindisheim) ; Mendele (Erstein), HELLER (Plobsheim) et des représentants des communes de Hindisheim, Osthouse.

Nous vous invitons tous à y participer car le jury a eu de nombreux « coup de cœur » de non-inscrits ...

La remise des récompenses aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Merci de votre participation et de votre attachement à l'embellissement de notre village.



Palmarès général des inscrits

Classement	NOM - PRÉNOM	NOTE FINALE SUR 100
1	EUGSTER Jean Louis	99,25
2	ROSIN Constant	93
3	ISSENHUTH Antoine	92,75
4	FISCHER Lucien	87,75
5	GOEPP Jean Marie	85,25
6	PHILIPP Claude	85
7	WAGNER Catherine	83,75
8	SCHEECK Pierre	82,75
9	HERR Pierre	79,25
10	SCHMITT Bernard	77,5
11	NOTHEISEN Joseph	76,75
12	EHRHARDT Jean-Paul	74,5
13	BENOIT Marc et Dominique	72,5
14	SUHNER Martina	69,5
15	NOTHEISEN Denis et Myriam	69
16	MARTIN Marie-Paule	67



Et part catégorie :

CATÉGORIE I : maison avec jardin ou cour ou corps de ferme

Class.	NOM - PRENOM	PRIX OBTENU	€
1	ROSIN Constant	Gd prix d'excellence	100
2	ISSENHUTH Antoine	Excellence	80
3	FISCHER Lucien	Excellence	80
4	SCHEECK Pierre	Honneur	60
5	SCHMITT Bernard	Honneur	60
6	NOTHEISEN Joseph	Encouragement	40
7	EHRHARDT Jean-Paul	Encouragement	40

CATÉGORIE II : balcon / fenêtre

Class.	NOM - PRENOM	PRIX OBTENU	€
1	EUGSTER Jean Louis	Gd prix d'excellence	100
2	GOEPP Jean Marie	Excellence	80
3	PHILIPP Claude	Excellence	80
4	WAGNER Catherine	Honneur	60
5	SCHMITT Bernard	Honneur	60
6	NOTHEISEN Joseph	Encouragement	40
7	EHRHARDT Jean-Paul	Encouragement	40

CATÉGORIE III : porche/ puit

Class.	NOM - PRENOM	PRIX OBTENU	€
1	HERR Pierre	Gd prix d'excellence	100



VIE DES ÉCOLES



Défi " À l'école j'y vais à vélo ! " Édition 2022

Une fois encore les élèves de Nordhouse ont répondu présents à ce défi qui s'inscrit dans une démarche écologique. L'objectif à long terme étant de **perenniser les changements de comportement vers une mobilité durable**. Le Défi est organisé par Vélo et Mobilités Actives Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est et en partenariat avec les collectivités et territoires du Grand-Est. Les kilomètres parcourus dans le cadre du Défi « J'y vais ! » sont cumulés pour être convertis en dotation financière au bénéfice d'une **entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité ou de la santé**.

L'école termine 2^{ème} sur 11 des écoles de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et 14^{ème} sur 167 du classement de la région Grand-Est.

Rentrée des classes : plus d'élèves mais une fermeture de classes....

Malgré un effectif en hausse de 179 élèves pour l'année 2022-2023, contre 173 l'an passé, l'école a connu une fermeture de classe à la maternelle.

La composition des classes est la suivante :

Petits/Grands :

Mme Maryse HERTZOG + Catherine FENDER (ATSEM) : 22 élèves (8 PS + 14 GS)

Petits/Moyens :

Mme Céline GEHIN + Valérie LANOIX (ATSEM) : 26 élèves (11 PS + 15 MS)

CP/CE1 :

Mme Audrey DIEBOLT : 24 élèves (8 CP + 16 CE1)

CP/CE1 :

Mme Caroline WEBER : 24 élèves (8 CP + 16 CE1)

CE2/CM1 :

Mme Catherine SCHMITZ + Mme EIBEL : 29 élèves (23 CE2 + 6 CM1)

CM1/CM2 :

Mme Véronique BINDLER : 27 élèves (10 CM1 + 17 CM2)

CM1/CM2 :

Mme Valérie DIEMER : 27 élèves (10 CM1 + 17 CM2)

A l'occasion de cette rentrée, M. le Maire et son adjointe Isabelle COUSIN se sont rendus à l'école pour souhaiter à tous les enfants une très bonne année scolaire, pleine de réussite.



Des gigantomâteaux pour les gourmands !

Les enfants de l'école maternelle ont participé à un concours organisé par l'Ecole des Loisirs .

Il s'agissait de construire une œuvre plastique et collective d'un gâteau géant festif, décoré et coloré : « un gigantomâteau »

Ce projet mené pendant 2 mois a permis aux élèves des 2 classes de découvrir le monde des pâtisseries et d'explorer plusieurs techniques plastiques.

Une très belle expérience collective !



**« GÂTEAU choco-fraises-citron »
de la classe des petits-moyens**



**LE CHÂTEAU « PIÈCE-MONTÉE » DU ROI ET DE LA REINE
DES GÂTEAUX de la classe des petits- grands**

La semaine Escalade vue par les élèves de CM1/CM2 de Mme Diemer...

« Du lundi 2 mai au vendredi 8 mai, nous étions à "Roc en stock" toute la journée. J'ai adoré manger avec mes amis mais j'ai aussi aimé escalader des murs.

Pour escalader un mur, il faut quatre choses essentielles :

- trois baudriers (un pour le grimpeur, un pour l'assureur et un pour le contrôleur)
- un gri-gri : c'est un petit objet capable de retenir la corde si le grimpeur tombe
- une corde où l'on accroche les mousquetons au baudrier de l'assureur (celui qui a le gri-gri) et au baudrier du grimpeur
- un contrôleur : il contrôle le mousqueton de l'assureur et du grimpeur et il tient la corde avec l'assureur.

L'escalade en bloc était bien aussi. On escaladait sans corde, mais on avait un gros tapis pour amortir nos chutes.

On s'est bien amusés ! »



Les CE1/CE2 au bike park de Strasbourg



La classe de CE1-CE2 de l'école a pu se rendre au Stride à Strasbourg durant la semaine du 21 mars dernier.

Le Stride est le plus grand bike park indoor en Europe.

Après avoir appris le vocabulaire technique du vélo (cadre, fourche, potence ...), les élèves ont passé en revue les règles élémentaires et indispensables de sécurité. Chaque jour, les enfants ont eu la joie de participer à de nombreux ateliers sur les parcours sécurisés afin de perfectionner leur aisance sur le deux-roues.

Amusement garanti !

Semaine Equisport pour les élèves de Maternelle

La semaine du 27 juin au 1er juillet 2022, le centre Equisport de Krafft a accueilli les classes de maternelle pour une initiation au poney.

Une expérience passionnante pour petits et grands, au cœur de la nature dans un cadre agréable.

Nala, Armani, Sultan, Flora, Noni et Tropico, nos compagnons nous ont fait découvrir le monde de l'équitation dans le manège et durant la balade.

Merci également à Oriane et Nathalie, nos monitrices et aux jeunes; Dylan, Charline, Lisa et Morgane transformés en écuyers au grand bonheur de nos cavaliers.



Une semaine en classe de découverte à Muckenbach...

Les classes de CP de Mme Diebolt, CP/CE1 de Mme Weber et CE2/CM1 de Mme Schmitz se sont rendues pour 5 jours à Muckenbach en classe découverte.

Au programme : sciences pour les uns, arts du cirque et théâtre d'impro pour les autres.

Et pour tous : balades, jeux, rires, veillées et liberté !

Une très belle semaine pour tous...même si la grippe est venue raccourcir le séjour de certains...

Merci à tous, parents et commune, pour votre confiance !

Merci aux enfants pour leur joie de vivre !



La vérité sort de la bouche des enfants :

"Avec Alizée, on a joué au docteur pendant le théâtre".

Maëline

"J'aimais la boum. J'aimais la danse du pingouin Judoka".

Florent

"J'aimais bien faire le clown"

Maëlie

"J'ai bien aimé le cirque et" "Koh-Lanta" "

Olivia

"J'adorais quand Julien a fait le clown".

Lucie

"J'aimais les activités proposées".

Faustine

"Cela m'a plu d'être à la classe de découverte".

Mathias

"J'aimais beaucoup les jeux en bois. J'aimais bien le casino".

Léo

"J'aimais bien quand Alain jouait avec nous à la police".

Eliot

"J'aimais beaucoup l'escalade".

Maëlynn

"J'aimais travailler avec Julien".

Charlotte

"J'aimais bien marcher".

Alizée

La sensibilisation à l'entraide commence dès l'école primaire

Au mois de juin 2022, Mmes MANGIN Fabienne et SCHAAL Aurélie, mamans d'élèves mais aussi pompiers volontaires et infirmières sont venues faire une sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours pour les élèves de CM1 et CM2.

Deux autres pompiers volontaires Julie PLES et Raphaël HURSTEL et un pompier professionnel Jonathan GARGOWITSCH sont venus quelques temps après pour permettre aux mêmes élèves de pratiquer les gestes appris et d'accroître leurs compétences.

Un grand merci à ces professionnels ou volontaires du secourisme ! Rien de mieux pour des enfants que d'apprendre les gestes de secours avec de tels formateurs !

Dans le même temps, M. Fritsch nous présentait dans la cour de récréation le camion de secours de la section de Nordhouse.

Témoignages des élèves de CM1/CM2 :

“ Nous avons eu deux interventions des pompiers. Ils sont venus nous expliquer quoi faire en cas d'urgence. Ils nous ont rappelé les numéros d'urgence, nous ont appris à mettre quelqu'un en PLS (Position Latérale de Sécurité), et à faire un massage cardiaque. Nous avons appris à utiliser un défibrillateur. ”



“ Ils nous ont aussi montré comment faire un garrot en cas de saignement et comment réagir si quelqu'un s'étouffe. Nous nous sommes entraînés sur des mannequins. ”



“ Dans la cour de récréation, nous avons pu voir un camion de pompiers de tout près. Nous avons pu monter dedans et essayer un uniforme et un casque. ”



« Merci les pompiers ! Maintenant, nous savons comment réagir en cas d'urgence. »

VIE ASSOCIATIVE

L'US Nordhouse



Retour du Marché aux puces de l'US Nordhouse

Le 14 juillet dernier, l'U.S. NORDHOUSE a organisé son traditionnel marché aux puces annuel dans le quartier Ploenen. Les amateurs de brocante sont venus nombreux pour dénicher des objets d'occasion ou anciens et se restaurer aux stands alimentaires tenus par les membres de l'Union Sportive de Nordhouse.

Groupeement des oeuvres paroissiales



Le retour de la Fête paroissiale

Organisée par le groupeement des oeuvres paroissiales

Nous vous invitons
dimanche 4 décembre 2022
à 12h au Foyer Paroissial



Programme à venir !

Le Karaté Club

Deux Karatéka Nordhousiens qualifiés

Le Karaté Sports et Loisirs de Plobsheim compte 301 licenciés dont 19 Nordhousiens.

Deux d'entre eux se sont distingués à travers les compétitions : **Tom Holtzer** a obtenu la 3^{ème} place du Challenge départemental; Robin Goetz a fini vainqueur du Challenge départemental, Champion du Bas-Rhin et Champion d'Alsace en -35Kg et en toute catégorie.

Leur entraîneur **Jérémy Goetz**, 5^{ème} Dan et président du comité départemental de Karaté est fier de leur résultat et de leur enthousiasme. **Un grand bravo pour cette très belle performance !**



Oktoberfest toujours aussi attendu ...

Le Comité de gestion de la Salle des Fêtes de Nordhouse a organisé le 15 octobre le grand retour de l'Oktoberfest : les 400 places ont été très vite vendues et la fête était exceptionnelle !

La soirée était animée par le Obenheimer Express Band. Au programme des réjouissances : plusieurs variétés de bières, des planches paysannes et une ambiance inégalée étaient au rendez-vous.



Musique / Association

Entente Musicale de Nordhouse



L'Entente Musicale recrute !

Vous avez envie de rejoindre un orchestre dynamique composé de musiciens amateurs ? De découvrir notre répertoire varié ? Vous ou vos enfants jouez d'un instrument ? Vous êtes disponible les lundi soirs ?

Plus qu'une harmonie, c'est aussi une association où on retrouve ses amis, où on participe à la vie associative locale, alors si vous voulez tenter l'aventure, n'hésitez pas à contacter Christelle Schmitt-Hosti au 07.89.51.67.86

Nos prochains RDV en musique :

C'est un programme réjouissant qui vous attend pour cette nouvelle saison ! Nous serons heureux de vous retrouver enfin à l'occasion des diverses manifestations que nous aurons le plaisir d'organiser pour vous :

> Samedi 17 décembre 2022 : Concert de Noël à l'église de Nordhouse.

Christelle Schmitt-Hosti (saxophoniste) et Robin Seyler (trompettiste) vous proposent de découvrir les ensembles dans lesquels ils évoluent et vous invitent à un concert en 2 parties.

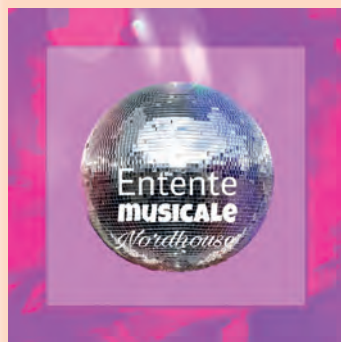


Ensemble de saxophones « SAX ADN » et ensemble de cuivres « Brassi K Quintet »

> Samedi 18 mars 2023 : Concert annuel « tout en saveur » à salle des fêtes de Nordhouse.

Nous vous concoctons une nouvelle formule « en musique et en gastronomie » Vous êtes gourmands et mélomanes ? Alors réservez dès à présent votre soirée !

En attendant de nous retrouver, rendez-vous sur notre page Facebook ou sur notre profil Instagram pour suivre nos actualités @EntenteMusicaleNordhouse



> Samedi 26 novembre 2022 : La boule à facettes fait son grand retour pour la « Soirée années 80 » ! Prêts à vous régaler et à vous déhancher sur le dancefloor de la salle des fêtes ? Restez connectés ! Les réservations ouvrent bientôt !

nouveau éveil musical NORDHOUSE

Margaux Loisel,
professeur
d'éveil musical
réserve plein de
surprises à vos
enfants pour les
initier à cet art



Ecole de musique

Nouveau à Nordhouse : ouverture d'une classe d'EVEIL MUSICAL

Pour jouer, chanter, bouger en rythme et s'initier à la musique.

- pour les enfants de 3 à 6 ans
- les vendredis directement après l'école
- en petit groupe

Apprenez un instrument, pratiquez la musique à Nordhouse. L'école de musique lamiKale propose de vous initier ou de vous perfectionner en cours individuels : piano, guitare, batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, baryton, accordéon, violon, violoncelle, chant, orgue.

Pour ceux qui pratiquent déjà un instrument, l'accomplissement du musicien par un travail en petits ensembles est également possible : atelier ou formation musicale, l'orKestre, et le groupe rock vous permettront de vous perfectionner dans une ambiance sympathique.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Contactez la directrice de l'école de musique Isabelle Grannec au 06 06 81 11 88 ou ecole@lamikale.fr

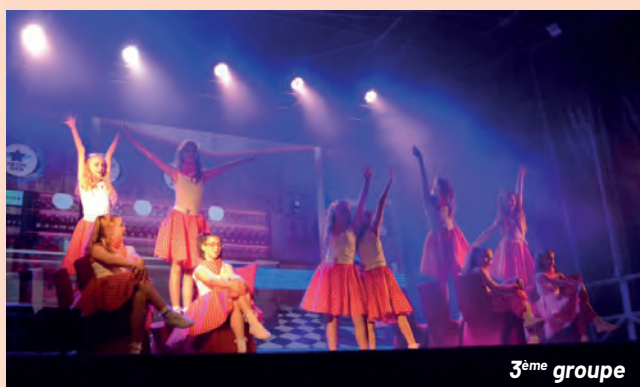
Danse et Passion : l'association a fêté ses 40 ans

Après deux années compliquées, nous avons enfin pu reprendre une saison complète !

Pour nous, ce fut une année particulière tant au niveau émotion que travail. Il a fallu relater, visionner, réfléchir à ces 40 dernières années.

De réunion en réunion, de souvenir en souvenir, ce 40^{ème} anniversaire a pris forme dans nos têtes !

La difficulté a été de condenser ces 40 années en une soirée... Enfin, le grand jour a fini par arriver, le soleil et le public étaient au rendez-vous ! Cette soirée du 7 mai fut magique, inoubliable, pleine d'émotions et de fierté pour nos danseuses qui ont assuré malgré quelques soucis techniques !

1^{er} groupe2^{ème} groupe3^{ème} groupe4^{ème} groupe5^{ème} groupe6^{ème} groupe

Ces 40 ans n'auraient pu se fêter sans...



Merci à la ville d'Erstein, à Bernadette Couture, à Niko Bois, à l'entreprise Suhner, à J2G, à l'APPMA, au club canin d'Erstein, à l'école de Nordhouse et à la banque populaire de Sélestat pour leur contribution à cet événement.

Un immense MERCI à M. Grignon, M. Hiss, Mme Herrmann, M. Rohmer, à leurs adjoints et leurs équipes qui ont toujours été d'un immense soutien durant ces 40 années.

Cécile, Céline, Claudine et Sophie.

Le MILLÉSIME 59 de Nordhouse

Générateur d'émotions.

Une Amitié qui dure et ne vieillit pas, c'est quelque chose d'extraordinaire.



« Dans la proche banlieue de la ville,
Nordhouse village tranquille.
C'est là, sur les bancs de l'école communale,
que naquit l'amitié ancestrale. »
(Air: Étoile des neiges)

« 59, elle s'appelle, la classe souveraine,
une bande de copains, de bouts en train.
Toujours en partance pour sacrées ambiances,
C'est le refrain du quotidien et de demain. »



La première
de pair, tout
côtoyant depuis

et au gré des années leur amitié s'est conjuguée au Pluriel. Au fur et à mesure des sorties, dans le but de compléter un bus ou le bateau, se sont rajoutés « quelques » migrants » d'autres classe d'âge, pleinement intégrés dans le groupe. Lors de leurs festivités, quelques voix ont percées, et, de répétition en répétition, une bonne douzaine d'amis chanteurs interne au groupe, ont réussi à se forger un petit répertoire leur ayant permis d'animer l'une ou l'autre manifestation, mais, sans aucune prétention de chorale. C'est au cours d'une de leur sortie festive qu'une « Schnaps'idée » à germée. Le partage de leur convivialité avec les habitants de leur beau village d'enfance.

Le «Beergarde» Jardin de la bière éphémère du Millésime est né.

Ces rencontres, appréciés par les « aficionados » au-delà d'un rôle de créateur de lien social et de partage, servent également aux membres à soutenir des enfants dans différents handicap pour favoriser leur quotidien, à s'équiper et au bon fonctionnement de l'association qui a été créée.



L'amitié est un feu
qui éclaire l'esprit
et qui réchauffe
sans jamais brûler.

Les arboriculteurs à la rencontre des écoliers

Les arboriculteurs sont revenus dans les écoles de Nordhouse et Hipsheim/Ichtratzheim le 15 septembre 2022, après 2 années d'exclusion liée à la Covid, non pour apprendre à lire ou écrire, mais pour faire découvrir aux enfants que le jus de pomme n'est pas un produit, comme peut être beaucoup le pense, qu'on trouve tout fait dans les bouteilles ou dans les briques.

Une démonstration de fabrication de jus de pommes a été faite. Mais avant de pouvoir déguster ce nectar, il a fallu ramasser les pommes, les trier, les laver, les râper, les presser et puis, seulement après toutes ces étapes, pouvoir les déguster. Mais quel délice...



Rectificatif : Initialement prévu le 26 Novembre 2022, le cours de taille sur arbres fruitiers à noyaux est reporté au 3 Décembre 2022, à 9h00, au verger école.

Pétanque Club Nordhouse

Plus de 50 participants au Tournoi de pétanque

L'association nouvellement créée **PETANQUE CLUB NORDHOUSE** a organisé le dimanche 11 septembre son deuxième tournoi de l'année.

Plus d'une cinquantaine de personnes était présente et une trentaine de joueurs et joueuses se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur.

La mixité s'est confirmée dans la victoire : Félicitations à Sandrine et Alfred !

Le prochain tournoi aura lieu au printemps 2023 : il est encore temps d'adhérer au PCN pour se préparer...



Don du sang / Association « Amicale des Donneurs de Sang »

Ne manquez pas notre dernière collecte de l'année : le **8 décembre** et partagez avec un ou une ami(e) la collation surprise préparée par notre chef !



Certains viennent en famille, ou en franchissant le pas en couple !

Tous ensemble nous devons prendre conscience que le sang est un bien précieux et que le partager contribue chaque jour à sauver de nombreuses vies.

MERCI pour votre engagement, votre disponibilité mis au service de celui ou celle qui, malade, est tributaire de ces poches de sang si précieuses.



VENEZ NOMBREUX !

Merci à vous,
merci pour eux !
Le comité.

A+

Dates des collectes 2023 :

9 février 2023
20 avril 2023
15 juin 2023
24 août 2023
7 décembre 2023

CIVISME ET CITOYENNETÉ

JeVeux Aider

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

Je veux aider NORDHOUSE : pour plus de solidarité

Pour faire suite à l'information donnée dans le bulletin de ce printemps, la commune a publié sur la plateforme **JEVEUXAIDER.gouv.fr** des missions de solidarité afin de recruter des **volontaires bénévoles qui souhaitent apporter leur aide dans la gestion d'événements majeurs** : catastrophes naturelles, solidarité entre générations ... S'inscrire comme volontaire sur cette plateforme permet à la commune de disposer d'une **forme réactive de mobilisation solidaire**. Les bénévoles qui s'inscrivent constituent ainsi une "réserve" rapidement mobilisable, sur laquelle il sera possible de compter en cas d'événement soudain touchant Nordhouse, nécessitant le déploiement de ces volontaires.

Fondée sur les valeurs de la République, la plateforme **JeVeuxAider.gouv.fr** se mobilise pour construire une société plus solidaire.

Entraide, bienveillance, solidarité sont les mots-clés de l'état d'esprit de cette démarche.

Les missions permanentes de la commune :

- > Catastrophes naturelles : réserve civique de 30 volontaires rapidement mobilisables afin d'aider à débayer, nettoyer, ...
- > Aide aux seniors pour du covoiturage lors de déplacements (courses, rendez-vous médicaux, ...) : 3 bénévoles

Les missions temporaires :

- > Accompagnement à pied des enfants à l'école (durant l'année scolaire) : 10 volontaires
- > Apprentissage de l'allemand (durant l'année scolaire) : 3 volontaires
- > Je maintiens un lien social avec les plus fragiles durant les vagues de chaleur : 1 volontaire (déploiement du Plan de prévention de la canicule).

Comment faire pour aider ?

Pour devenir bénévole et proposer votre aide, il suffit de se rendre sur le site **Jeveuxaider.gouv.fr**, de sélectionner la commune de Nordhouse afin de connaître les missions pour lesquelles des volontaires sont recherchés, puis de renseigner vos coordonnées dans l'espace de la mission retenue. **Chaque personne inscrite sera ainsi facilement contactée par la commune en cas de besoin.**

Qui peut s'inscrire sur le site pour apporter son aide ? Tout habitant de plus de 16 ans peut se porter volontaire.



RAS LE BOL du manque de respect !

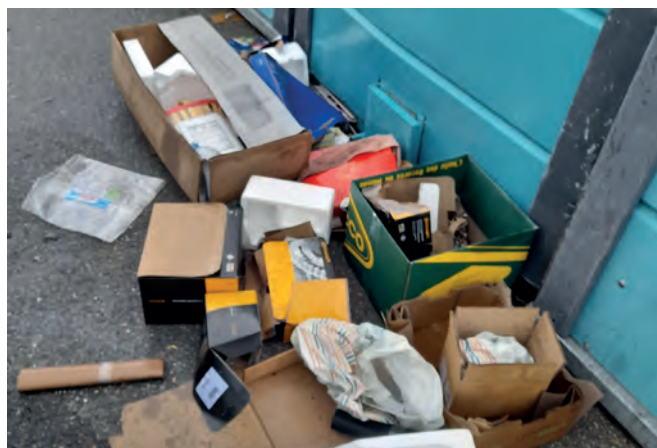
Quasiment chaque semaine, les agents communaux sont obligés de nettoyer et débarrasser les déchets divers déposés devant les bennes de tri.

Bien que vidées très régulièrement, il est possible que les bennes d'une aire de tri soient remplies : dans ce cas, un peu de civisme et de respect ! Il y a plusieurs points de collecte dans le village, il est donc aisé d'utiliser un autre point très proche.

Le tri est prévu pour divers matériaux, il faut en faire un atout pour économiser la matière première et **le respecter** ! Tous les autres dépôts génèrent soit un **refus de collecte** lorsqu'ils sont déposés **devant les bennes**, soit des complications lors du recyclage lorsque leurs matériaux ne sont pas compatibles avec la benne dans laquelle ils sont placés.

De plus, l'accumulation de déchets divers devant les bennes de tri génère des nuisances et attire les nuisibles (rats, souris, renards, ...). **Le manque d'hygiène est préjudiciable à tous !**

Plus de civisme permettra aussi d'employer les agents à des tâches plus urgentes ...



Que vous soyez confronté de manière directe ou indirecte à un accident, une catastrophe naturelle ou un attentat terroriste, **votre mobilisation est essentielle** et peut permettre de sauver des vies. **Chacun peut s'engager sur la base du volontariat, pour contribuer**

à la sécurité du pays, et à l'aide des habitants. Se mobiliser, c'est s'inscrire dans une démarche responsable et solidaire. Alors inscrivez-vous ! On compte sur vous !

SAUV Life, une application pour sauver des vies en situation d'arrêt cardiaque

La survenue d'un arrêt cardiaque en dehors du contexte hospitalier est une urgence vitale, face à laquelle chaque minute est capitale pour la survie du patient. En effet, la survie diminue de 10 % à chaque minute sans massage cardiaque. Pourtant, les secours mettent en moyenne plus de 5 minutes pour intervenir, un délai qui semble incompressible. Comment faire dans ce contexte pour optimiser les chances de survie d'une victime en arrêt cardiaque ?

L'application SAUV Life répond à des situations d'urgence vitale.

Elle a pour objectif de mobiliser les personnes situées dans un environnement proche de la victime au moment de l'accident cardiaque. Les personnes déjà formées ou non aux premiers secours et volontaires pour intervenir grâce à l'application SAUV Life peuvent rejoindre la communauté de « citoyens sauveteurs ».

En pratique, l'application SAUV Life fonctionne de la manière suivante :

> Lorsque le SAMU reçoit un appel d'urgence (au numéro d'appel 15) pour un arrêt cardiaque, le service de

régulation du SAMU envoie d'une part les services de secours sur place et d'autre part déclenche l'application SAUV Life.

> L'application géolocalise les citoyens volontaires appartenant à la communauté SAUV Life et situés à moins de 10 minutes à pied du lieu de l'accident cardiaque. Elle leur notifie l'accident par SMS et les dirige vers la victime, si le volontaire est disponible pour porter secours. Si plusieurs personnes sont disponibles, l'application sélectionne automatiquement les quatre volontaires les plus proches de la victime.

> Une fois sur place, le volontaire est guidé à la fois par l'application SAUV Life et par le

SAMU, qui donne les instructions sur la pratique des gestes qui sauvent.

> Les citoyens sauveteurs effectuent les gestes d'urgence jusqu'à l'arrivée du SAMU, qui prend ensuite le relais auprès de la victime.

Avec Sauv Life entrez dans une communauté de sauveteurs et sauvez des vies !



MÊME SI L'ÉCOLE EST À CÔTÉ,
LES ENFANTS SONT BIEN ATTACHÉS



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Les biodéchets : un levier de réussite

Voilà maintenant un semestre que Nordhouse s'est lancée avec **succès** dans le tri des déchets alimentaires. En effet, les chiffres indiquent que près d'une tonne par mois de biodéchets sont collectés dans le village. Nordhouse figure parmi les communes qui recyclent le plus!

Sur les quelques **800** foyers, environ **40%** de la population utilise ce nouveau service. **Si vous n'avez pas encore franchi le cap, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie ou au service de la gestion des déchets*** pour récupérer votre « kit biodéchets », la permanence de retrait est ouverte tous les **jeudi après-midi et samedi matin à la mairie de Nordhouse**.

*2 rue du Couvent 67150 ERSTEIN - Tél : 03 88 64 66 71

DU PLASTIQUE PARTOUT

368 millions de tonnes, de plastique produites en 2019.
contre
1,5 million en 1950

70 kg par an

C'est l'utilisation de plastique de chaque français. La France est l'un des plus gros consommateurs en Europe.

QUELQUES EXEMPLES :

- Téléphone portable :** composé de 30 % à 50 % de plastiques
- Voiture :** 750 pièces en plastique en moyenne
- Emballages :** 58 % sont en plastiques. Et ils représentent 40 % de l'utilisation de plastiques

DES CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

- MOINS D'1/3** des déchets plastiques sont recyclés.
- L'équivalent de **1 CAMION** poubelle de plastique est rejeté chaque minute dans l'océan.
- 690 ESPÈCES** animales sont directement menacées par les microplastiques.

QUELLES SOLUTIONS ?

- BANNIR LES EMBALLAGES PLASTIQUE À USAGE UNIQUE** en les remplaçant en priorité par des emballages réemployables (sac cabas, gourde...).
- PRIVILÉGIER LES PRODUITS** éco-conçus et des modes de consommation avec peu d'emballages : fontaine à eau, produits solides plutôt que liquides.
- FACILITER LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE.**

QUELQUES AVANCÉES

- Entre 2002 et 2011, le nombre de sacs plastiques jetables donnés par la grande distribution est passé de **10 milliards à 700 millions**
- En 18 ans, la bouteille plastique a perdu 40 % de son poids, passant de 45,5 g (en 1994) à 28,5 g en 2012.

Le plastique c'est fantastique ?

Parce qu'il est malléable, résistant, léger, le plastique est omniprésent dans nos objets du quotidien. Mais sa production a aujourd'hui de lourds impacts sur l'environnement, sur les ressources comme sur les écosystèmes et la biodiversité.

Voici quelques chiffres pour mieux comprendre que le plastique, c'est néfaste. (source : ADEME)

Bonne nouvelle : le geste de tri se simplifie pour en faire encore plus !

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour l'environnement et le climat. Nous en sommes tous les acteurs. Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le **1^{er} janvier 2023** avec **l'acceptation de TOUS les emballages plastiques** dans nos bornes de tri.

Ainsi, mieux trier et réduire la quantité de déchets dans votre poubelle en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc... devient encore plus facile. Il n'y a plus d'excuses !

Une seule phrase à retenir : **au 1^{er} janvier tous les emballages plastiques et les papiers/cartons se trient.**



Tous les pots, barquettes, sacs et films en plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires

Construire son hôtel à insectes : conseils et bonnes pratiques

La **biodiversité** est dans l'esprit de tous et les hôtels à insectes sont un moyen très efficace d'en créer dans son propre jardin, qu'il soit en zone urbaine ou en campagne.

Les insectes ne sont pas nuisibles aux plantes, bien au contraire. Ils sont nécessaires pour **polliniser les arbres fruitiers** ou encore pour **manger d'autres insectes** qui, eux, sont parfois néfastes. Le cas le plus connu est celui de la coccinelle qui mange les pucerons.

Mais encore faut-il **les attirer dans le jardin et leur permettre de survivre pendant l'hiver**. C'est le rôle des hôtels à insectes et voici comment en construire un soi-même.

1. Choisir le bon emplacement

Avant de parler de la construction de l'abri à insectes, il faut déjà déterminer son emplacement. En effet, selon l'endroit où il se trouvera, il faudra **déterminer la taille maximale** de celui-ci.

Pour être utile, un hôtel à insectes doit être **orienté vers le sud** : il faut prévoir une partie ouverte, celle vers le soleil, et un fond qui sera fermé pour protéger des vents et des intempéries. Un toit est bien évidemment nécessaire.

Il **ne doit pas être à ras du sol**, pour éviter d'être noyé lors de grosses pluies ou attaqué par des animaux. Il faut donc surélever la petite construction d'une trentaine de centimètres.

Enfin, il devra être **proche des végétaux fleuris** que les insectes hébergés iront polliniser ou sur lesquels ils iront manger les nuisibles.

2/ Les modules (ou cases)

Des refuges à insectes, **il en existe de toutes les tailles**, avec un module (une case) pour les plus petits, à près d'une dizaine pour les grandes structures.

Chaque module/case est composé de divers matériaux qui attireront des insectes différents. A chacun de choisir s'il préfère un édifice rassemblant plusieurs modules ou, au contraire, ou avoir plusieurs petits abris disséminés dans le jardin.

Pour créer les modules, plusieurs matériaux sont proposés :

- > un **fagot de tiges à moelle** (intérieur mou) : sureau, ronce, buddleia (arbre à papillons)...
- > un **fagot de tiges creuses**, pour colmater l'une des extrémités (l'arrière) avec de la terre.
- > une **bûche percée de trous** de différents diamètres.
- > une **boîte percée et remplie de feuilles mortes** ou de

papier journal.

> des **planches de bois** disposées en parallèles et espacées de 0,5cm (ou par extension, une brique creuse, avec, si les espaces sont gros, de la paille).

Il est possible d'utiliser **des pommes de pin**, des fagots de brindilles, de la paille... Tant que l'on utilise des matériaux naturels, il y a de grandes chances que ça serve de refuge!

Comme tout cela est naturel, le contenu se dégradera avec le temps. Il faut donc penser à le renouveler et à nettoyer les cases de temps à autre.

3/ L'assemblage

La construction en elle-même est assez simple. Il faut créer **une structure en bois** un peu à la façon d'un nichoir pour oiseaux, en adaptant la taille au projet (voir plan ci-dessous).

Ensuite, il faut **créer des cases** pour chaque module. L'abri doit être fermé à l'arrière (le devant sera orienté au sud).

Comme le but est d'attirer la biodiversité et donc de respecter la nature, **il faut éviter les bois traités chimiquement**. Il est préférable d'utiliser une essence européenne et naturellement imputrescible comme le mélèze ou le châtaignier.

Pour le toit, le bois peut être laissé à nu si celui-ci est bien résistant (bien dur), ou alors recouvert d'une plaque d'ardoise. L'usage d'une bâche imperméable rarement naturelle est à oublier !

Afin que des éléments des modules ne tombent (par exemple les pommes de pin) ou qu'un chien ou chat ne vienne gratter, **un grillage sera idéalement ajouté sur la partie ouverte**.

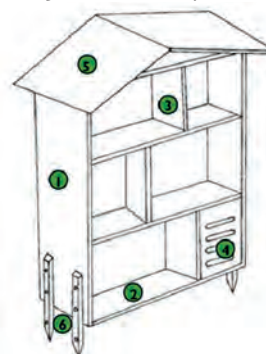
Dernier conseil : ne pas traiter le jardin avec des produits chimiques. Il serait dommage d'attirer les insectes (abeilles, coccinelles, papillons etc...) pour ensuite les tuer !

Mise en place et efficacité des abris à insectes

Une fois construits, les refuges à insectes sont placés à l'abri des intempéries, côté face grillagée vers le soleil, exposé sud ou sud-est.

Il n'y a plus qu'à surveiller régulièrement pour voir s'ils sont habités ou laissés à l'abandon.

Croquis pour la construction :



	Quantité	Hauteur (cm)	Largeur (cm)	Epaisseur (cm)
Montant	① 2	100	22	2,5
Traverse	② 4	80	22	2,5
Cloison	③ 3	30	22	2,5
Planche	④ 1	30	30	2,5
Toit	⑤ 2	70	22	2,5
Pieu	⑥ 4	80	5	5
Papier goudron ou ardoise pour le toit				
6 boulons (diamètre 5mm x longueur 80 mm) pour fixer les pieux				
Environ 30 vis (diamètre 4 mm x longueur 50mm) pour fixer l'ossature du refuge				



PATRIMOINE

Commémoration : Il y a 80 ans, le 25 août 1942 :

Début de l'incorporation de force dans l'armée allemande des Français d'Alsace et de Moselle

DIXIT : Frédéric Bierry Président de la Collectivité Européenne d'Alsace :

« Alors que le spectre d'une guerre sur le continent européen semblait s'être définitivement dissipé, l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, le 24 février dernier, nous a brutalement rappelé combien la paix était un bien commun précieux et fragile.

Cette tragédie vécue par le peuple ukrainien a une résonance toute particulière en Alsace, territoire envahi à maintes reprises et théâtre de violents conflits armés au cours des siècles.

Comme vous le savez, l'Alsace et la Moselle ont été annexées en 1940 par l'Allemagne nazie. Ce fut le début de très longues années d'oppression et de souffrance pour les familles alsaciennes qui, malgré cette effroyable épreuve, sont restées « Françaises de cœur ».

Durant cette sombre période, la population alsacienne a subi une intégration forcée dans le IIIe Reich qui est passée par différentes étapes, toujours plus douloureuses et ignobles. Ainsi, en 1941, les femmes et les hommes adultes ont été enrôlés dans le service du travail du Reich, puis en 1942, les enfants et les adolescents ont été obligés d'adhérer aux Jeunesses hitlériennes.

Mais, la pire et l'ultime étape intervient, le 25 août 1942, avec la publication d'un décret contraignant les Alsaciens à effectuer leur service militaire dans les rangs de formations militaires allemandes afin d'achever leur totale nazification avec cet enrôlement de force dans une armée étrangère, l'Allemagne nazie commettait un « crime de guerre » au regard du droit international.

Certains jeunes gens prennent la fuite au péril de leur vie. D'autres refusent fermement d'endosser l'uniforme de l'occupant entraînant, dès lors, leur internement dans un camp.

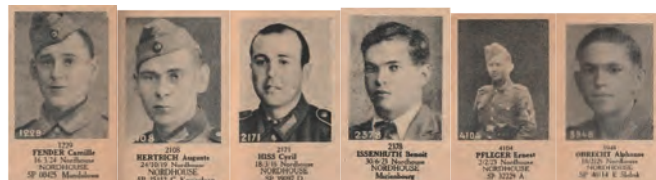
Face aux terribles menaces de représailles qui pèsent sur leurs familles, plus de 134 000 Alsaciens et Mosellans – les « Malgré-Nous » – ont été contraints d'effectuer leur service militaire pour un pays qui les avait arrachés à leur Mère-Patrie.

Les Malgré Nous sont envoyés sur tous les fronts en Europe, mais essentiellement sur le front russe, où les batailles sont d'une extrême violence et les pertes en vies humaines très élevées. Env. 24000 au combat, 16000 en captivité dont 3 à 6000 dans le camp de TAMBOV en Russie.

A ces nombreuses souffrances physiques et morales, s'ajoute celle d'être injustement considérés, à leur retour de guerre, comme des traîtres, voire comme des sympathisants nazis, alors qu'ils avaient été victimes d'un régime criminel étranger. »

Peu de familles alsaciennes ont été épargnées par ce traumatisme de l'incorporation de force.

A NORDHOUSE sur 50 victimes de cette guerre, 46 d'entre elles sont décédées sur les fronts de l'EST, les camps d'internement ou en déportation. Il n'existe pas d'indications sur le nombre de blessés et autres traumatisés.



Extrait livre des disparus 1948

Parmi ceux qui sont revenus, Eugène KURTZ, rédigeait ses mémoires à 83 ans.

La guerre malgré moi - De Schirmeck à Moscou

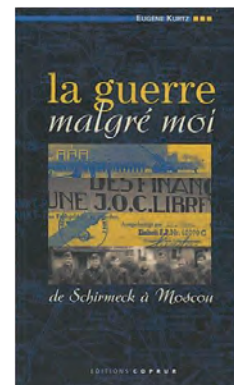
Eugène KURTZ né le 12 février 1921 à NORDHOUSE - mort 15 novembre 2006 à Strasbourg

Comptable puis magasinier, militant jociste, puis ACO (président diocésain en 1962), permanent de la CFTC Alsace (1947 à 1951) ; membre du conseil de l'Union régionale CFTC (1950-1951) ; membre du groupe « Reconstruction ».

Fils de Jean Kurtz, ajusteur à la Société Alsacienne de Constructions Métalliques (Locomotives) à Graffenstaden. Jeune apprenti comptable aux Grands moulins de Strasbourg, il rencontra la JOC et l'imposa comme organisation de jeunesse à un clergé local attaché aux Cercles catholiques ou à la rigueur à la JAC rurale. Avec l'évacuation de Strasbourg, les Grands moulins cessèrent leur activité et Kurtz entra à la SACM comme magasinier des pièces et machines électriques.

Il assura l'animation des sections JOC non évacuées ou mobilisées. Mobilisé brièvement à la mi-juin 1940 avec tous les jeunes de la classe 1921, il fut renvoyé dans ses foyers, par une armée française en débandade. Il reprit son travail à la SACM absorbée par une entreprise allemande et relancée par des cadres allemands dès la fin août, alors que les ouvriers devaient adhérer au syndicat unique allemand le Deutsche Arbeitsfront. En janvier 1941, la JOC est interdite, mais les liaisons se poursuivent sous le couvert de « Bibelstunden », cercles d'études bibliques. Déstructurées et démoralisées après le pacte germano-soviétique et le rapprochement nazi et communiste, les cellules communistes dont celles de la SACM se reconstituèrent dans la clandestinité dès l'attaque allemande sur l'Union soviétique et reprirent leur place dans les courants d'opinions résistants. Kurtz décide de gagner la France de l'intérieur en juillet 1942. Il parvint à Paris puis voulut gagner la zone libre et fut repris à La Guerche (Indre-et-Loire), sur la ligne de démarcation, le 24 août 1942. Il fut interné à Bourges, puis à Mulhouse et enfin au camp de Schirmeck pendant trois mois, puis incorporé de force,

Ayant heureusement conservé son abondante correspondance de l'époque, à 83 ans, il rédige ses mémoires.



De nombreux auteurs ont déjà publié leur témoignage sur la terrible tragédie des Malgré-Nous.

L'ouvrage d'Eugène Kurtz va plus loin. Il donne une nouvelle portée à ce devoir de mémoire par la précision des informations qu'il apporte par la qualité du récit, par la profondeur de ses analyses et par l'extraordinaire dimension humaine qu'il dégage.

**MAIRIE DE
NORDHOUSE****Horaires pour l'accueil du public**

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00
- le samedi matin de 8h00 à 11h00 et de 9h00 à 12h00 (permanence du Maire)

NOUVEAU • le mercredi matin de 11h à 12h et jeudi de 16 à 18h: permanence pour les jeunes

Rencontre avec le Maire ou les adjoints sur rendez-vous

Pour consulter les compte-rendus des conseils municipaux, le PLU et le PPRI : mairie@nordhouse.fr

SANTÉ**Pharmacie Sainte Claire**

177 rue Ecole - Tél : 03 88 98 14 14

Médecins généralistes

SCM BERNARD Léa & MICHEL BERTANI Virginie
6, rue Zoll - Tél : 03 67 37 00 73

Kinésithérapeute

SCHEER-KIRSCHNER Anne
9 rue Moulin - Tél : 03 88 98 00 17

Ostéopathe

(au cabinet kinésithérapeute)
Lilly HEZARD le mardi après-midi

Chirurgien-Dentiste

Andreï RADV BOGORIN
29 rue Printemps - Tél : 03 88 98 96 96

URGENCES

- **15** SAMU
- **17** Police / Gendarmerie ou Gendarmerie d'Erstein : bta. erstein@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou **03 88 98 01 45**
- **18** Pompiers
- **112** Appel d'urgence européen
- **114** Services aux malentendants
- **115** Accueil sans Abri
- **119** Allo Enfance maltraitée
- **116 000** Enfants disparus
- **0800 840 800** Sida Info Service
- **3919** Violences sexistes et sexuelles
- **sécurité gaz 24h/24** : 03 88 75 20 75
- **eau (SDEA)** : 03 88 19 97 09

COMMERÇANTS**Boulangerie Pâtisserie
L'Atelier Paume de Pain**

Tél : 06 73 04 54 81 / 13, rue du Ried

Dimanche 07:00 - 11:30

NOUVEAU Lundi 06:00 - 13:00

Du Mardi au vendredi
06:00 - 18:30

Samedi 06:00 - 13:00

Fruits et Légumes**Les Légumes du Moulin**

Tél : 06 85 16 88 59

Lieu-dit Neuland / Rue du Moulin

Mercredi 08:00 - 11:00 / 17:00 - 19:00

Jeudi 17:00 - 19:30 au marché des producteurs (Place des écoles)

Vendredi 08:00 - 11:00 / 15:00 - 19:30

Samedi 09:00 - 12:00

Fleuriste**Jamais 100 fleurs**

Tél 06 75 22 83 55 / 45, rue des Prés

Dimanche 09:00 - 13:00

Lundi 18:00 - 20:00

Du Mardi au vendredi 8:30 - 19:00

Samedi 13:00 - 18:00

Flowertruck

Tél : 06 95 03 88 73

Mme Raphaëlle Isenmann - Daugé
5B rue du Maire Reibel

**RESTAURANTS
HORAIRES HORS CONFINEMENT****Au Soleil**

Tél 03 88 98 66 18 / 6, rue Zoll

Lundi 11:45 - 14:00

Mardi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Mercredi fermé

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:30 - 21:30

Samedi 18:00 - 21:30

Dimanche 11:45 - 14:00

La Clé des Champs

Tél 03 88 98 10 92 / 171, rue de l'Ecole

Mardi 12:00 - 13:30

Mercredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Jeudi 12:00 - 13:30 / 17:00 - 21:00

Vendredi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Samedi 12:00 - 13:30 / 19:00 - 21:00

Fermé les dimanches et lundis

Les Philosophes

Tél 03 88 98 08 80 / 91A, rue Verte

Mercredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:45

Jeudi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:00

Vendredi 11:45 - 14:00 / 18:45 - 22:30

Samedi 18:45 - 22:30

Dimanche 11:45 - 14:00 / 18:45 - 21:30

Fermé les lundis et mardis

**CONFECTION, COUTURE, RETOUCHES,
TAPISSERIE, DECORATION****Bernadette couture**

Tél 06 63 76 73 32

105A, rue Etroite

Ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi

Décoration Christine

Tél 06 67 40 55 55

4 impasse des Charmes

Ouvert tous les jours
sauf le dimanche

**AUTRES
INFORMATIONS UTILES****Déchetterie d'Erstein :**

Route de Krafft, 67150 Erstein

Tél 03 88 98 99 59

Du lundi au vendredi 13h00 - 18h00

(été : avril à octobre) ou 13h00 -

17h00 (hiver : novembre à mars)

Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00

Dimanche : de 9h à 12h00

Mercredi fermé

Vie scolaire

Inscriptions pour le périscolaire :

periscolaire.stludan@cc-erstein.fr

Inscriptions à l'école :

mairie@nordhouse.fr et

ecolenordhouse@gmail.com

à l'attention de la directrice

Mme Schmitz

Navette gratuite pour le marché

d'Erstein : chaque jeudi à 8h45 à l'arrêt de bus devant la mairie



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

- 15** Comité de gestion
Oktoberfest - Salle des fêtes
- 31** P'tits Nordhousiens
Halloween - Salle des fêtes

NOVEMBRE

- 11** Commune
Cérémonie de l'Armistice
Foyer paroissial
- 12-13** Amuzette
Théâtre "La suite" - Salle des fêtes
- 18-20** APPMA
Téléthon - Gravière
- 18** Gym détente
Vin chaud - Foyer paroissial
- 19-20** Amuzette
Théâtre "La suite" - Salle des fêtes
- 26** Entente musicale
Soirée année 80 - Salle des fêtes
- 26** Arboriculteurs
Cours de taille - Verger école à 9h

DÉCEMBRE

- 3** Pompiers
Téléthon - Mairie
- 4** GOP
Fête paroissiale - Foyer
- 4** APPMA
Brocante de pêche - Chalet des pêcheurs
- 8** Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes
- 10** Millésime 59
Biergarten de solidarité - Foyer paroissial
- 11** Commune
Fête des aînés - Salle des fêtes
- 17** Entente Musicale
Concert - Église de Nordhouse

JANVIER

- 7** Commune
Réception du Nouvel An
Salle des fêtes
- 14-15** Aviculteur
Exposition - Salle des fêtes

FÉVRIER

- 9** Donneurs de sang
Collecte - Salle des fêtes
- 11** Fruits et Nature
Cours de taille - Verger école 9h
- 18** USN
Loto - Salle des fêtes

MARS

- 4** P'tits Nordhousiens
Carnaval - Salle des fêtes
- 18** Entente Musicale
Concert - Salle des fêtes
- 25** Commune
Osterpütz - Salle des fêtes
- 25-26** Amicale des Sapeurs Pompiers
Marché de Pâques - Salle des fêtes

Théâtre en Français
avec une petite pointe d'Alsacien ... ah yo...



Comédie d'humour
co-écrite et mise en scène
par Laetitia JOST

Un coeur gros comme ça !!!



@latroupeamuzette

Salle des Fêtes de Nordhouse

ouverture de la salle 3/4 d'heure avant

Les Samedis 12 et 19 Novembre 2022 à 20h30
Les Dimanches 13 et 20 Novembre 2022 à 16h00

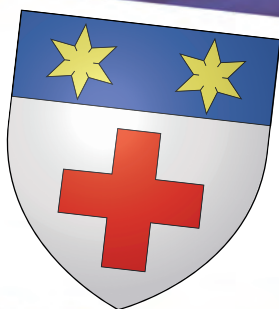
Tarif : 7 € - Prévente le vendredi 28 octobre de 19 h à 21 h
et le samedi 29 octobre de 10 h à 12 h ancienne Mairie de Nordhouse



Je m'engage

bénévolement

AVEC :



RDV sur
**JeVeux
Aider**.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

#ChacunPourTous

JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE